

**Les Défis de Viabilité de la Dette Publique en Afrique: Cas du Rwanda**  
Ahobamuteze Gaspard

## Preface

The World Bank (WB) and the International Monetary Fund (IMF), as the leading lending agencies, have been under mounting pressure to deal with a wide range of debt sustainability challenges. The challenges have refused to subside. Instead they continue to stimulate urgent need for a new debt sustainability framework and debt management orientation that can allow for the borrowing economies to break the vicious circle of unending distress. The Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) framework and the 2005 G8 Debt deal which is generally a compromise of the US and UK proposals are yet to shake down into a coherent strategic compact (with the poor countries of the borrower economies) capable of addressing unsustainability challenges facing the debt burden of all the poor economies of the South.

In the recent past; the Bank and the Fund have paradoxically demonstrated a generous willingness to admit the ‘systematic over-optimism’ of the previous International Financial Institutions’ debt sustainability calculations and measures. From time to time, creditors have however, failed to put sufficient political will, resources and serious analysis into the debt reduction operations. Debt reduction targets are set and reset arbitrarily - writing off 30 percent, then 50 percent, and so on-rather than based on serious assessments of the needs of each country.

In order to operationalize debt sustainability existing frameworks such as HIPC and the Country institutional Policy Assessment (CPIA) need a revisit. One way of looking at resolving the Third World debts would be by first securing an agreement on the working definition of debt sustainability. This implies revisiting the concept of debt sustainability as given by the IMF, identifying its short-falls and seeking ways of redressing them so as to enable the initiative to work better for the poor countries. In so doing, the issues of both domestic and external debt, conditionalities, domestic revenue as well as the role of external shocks in the fiscal and monetary policies of the poor country become very important.

This case study looks into the debt sustainability issue taking cognisance of the domestic debt issues facing the African government (s) at national level. It argues that debt sustainability should not be defined as just meeting the debt indicators as given by the international financial institutions, but it should help the country to break from its debt burden-both external and domestic and be on the path to development. Thus the study among other things advocates for a holistic definition of debt sustainability and the agreement on indicators that a developing country is comfortable to work with than just focusing on of exports earnings to the net present value of all future debt servicing payments. In short, Debts are should be considered ‘sustainable’ when the debt service burden leaves the Low income countries (LICs) with sufficient funds to meet their human rights obligations under the internationally agreed Millennium Development Goals (MDGs).



Charles Mutasa  
Executive Director

## **TABLE DES MATIERES**

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>LE RWANDA ET L'INITIATIVE PPTE</b>	<b>9</b>
2.1	Composition de la dette extérieure du Rwanda, fin -1999	10
2.2	Composition de la dette extérieure du Rwanda fin 2003	11
2.3	Le Point d'Achevement : Fin 2005	12
2.4	Calcul de l'allègement de l'initiative PPTE Renforcée	13
<b>3</b>	<b>ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE DU RWANDA (DSA)</b>	<b>16</b>
3.1	Les méthodes d'analyse de la viabilité de la dette	16
3.2	Analyse de viabilité de la dette par le FMI et l'IDA	17
3.3	Stratégie de désendettement de la dette intérieure	18
3.4	Stratégie de financement intérieur	19
<b>4</b>	<b>PRINCIPALES OBSERVATIONS ET CONCLUSION</b>	<b>24</b>
4.1	Stratégies de restructuration de la dette extérieure	24
4.2	Scénarii de nouveaux financements	25
4.3	Cadre institutionnel de gestion de la dette publique	27
<b>5</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>31</b>
	<b>PERSONS INTERVIEWED</b>	<b>34</b>
	<b>ANNEXES</b>	<b>35</b>

## TABLEAUX

Tableau 1 : Comparaison entre les ratio imposés par l’initiative PPTE .....	6
Tableau 2 : Évolution des décaissements sur les emprunts extérieurs (en millions de USD) .....	12
Tableau 3 : Conditions d’allègement de la dette par différents créanciers du Rwanda .....	13
Tableau 4: Allègement de la dette sous l’initiative MDRI .....	14
Tableau 5: Progrès par rapport aux cibles de la Vision 2020 du Rwanda et aux Objectifs de développement du Millénaire.....	35
Tableau 6: Limites de viabilité de la dette publique .....	17
Tableau 7: état du secteur financier 2005 .....	20
Tableau 8: Résultats de différents scenarii du développement du secteur financier .....	22
Tableau 9: Offre de titres publics.....	22
Tableau 10: Confrontation de l’offre et de la demande de titres publics .....	22

## LIST OF ABBREVIATIONS/ACRONYMS

BNR	Banque nationale du Rwanda
BRD	Banque Rwandaise de Développement
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSR	Caisse Sociale du Rwanda
EDPRS	Economic Development Poverty Reduction Strategy
MDRI	Initiative Multilatérale de Réduction des Créances
MDTF	Multilateral Debt Trust Funds
MINECIFIN	Ministère des Finances et de la Planification Economique
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
UBPR	Union des Banques populaires du Rwanda
VAN	Valeur Actuelle Nette

## 1 INTRODUCTION

Après les maigres résultats générés par les arrangements traditionnels sur le traitement de la dette des débiteurs du tiers monde, la communauté internationale a pris la conscience du fait que le problème d'endettement doit être résolu dans l'intérêt de tous en combinant l'impératif de limiter les pertes pour les créanciers, d'une part tout en évitant de marginaliser davantage les pays pauvres très endettés (PPTE) de la communauté internationale, d'autre part. Ce fut en 1996 que la communauté financière internationale, et en particulier les membres du club de Paris, a reconnu que la situation d'endettement extérieur d'un grand nombre de pays pauvres, la plupart situés en Afrique, était devenu extrêmement précaire. ([www.clubdeparis.org](http://www.clubdeparis.org) du 11 avril 2005)

Cette prise de conscience a été déclenchée en grande partie par la réalisation soudaine que beaucoup d'entre eux ne seront pas en mesure de servir leurs dettes vers les institutions multilatérales (à savoir le FMI et la Banque Mondiale). En effet, il devenait de plus en plus clair que l'utilisation totale des mécanismes traditionnels de rééchelonnement et d'annulation, même s'ils étaient accompagnés de l'apport de financements concessionnels et la poursuite des saines politiques économiques, ne seraient pas suffisants pour atteindre un niveau de dette soutenable, en un délai raisonnable et sans apport de nouvelles assistances.

La première initiative de prévention des crises de la dette publique des pays du Tiers monde à voir le jour l'a été sous la houlette du «Club de Londres» qui est un comité consultatif des banques commerciales en vue de la restructuration de leurs créances. A la différence du «Club de Paris» les banques n'exigent pas que le pays ait entrepris de mettre en place un programme avec le FMI et il n'y a pas de règle de consensus. Cependant, le plus célèbre a été «le Club de Paris» qui est un groupe des créanciers issus des pays industrialisés qui se réunissent à la demande des débiteurs. Cinq principes sont à la base des décisions qu'ils prennent.

- le consensus,
- la solidarité entre créanciers,
- la conditionnalité,
- la comparabilité des conditions et
- la décision au cas par cas.

Cette initiative a procédé à une série de mesures de réduction de la valeur actualisée nette de la dette (VAN) selon la chronologie suivante:

- En 1988 : il a été appliqué une réduction équivalente à 1/3 selon les termes de Toronto (Canada),
- En 1991 : la réduction est passée à la moitié de la dette selon les termes de Londres ;
- En 1995, une année avant le déclenchement de l'Initiative PPTE, la remise de la dette a atteint 2/3 de sa VAN selon les termes de Naples.

- En 1996 le Club de Paris s’est conformé aux termes du PPTE et a proposé une remise de 80% de la VAN de la dette des pays bénéficiaires selon les termes de Lyon (France).
- En 2000, suite à la revue du PPTE la remise de la dette proposée a atteint 90% selon les termes de Cologne (Initiative PPTE renforcée).

L’initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) est donc un mécanisme international d’allègement de la dette, qui fournit une aide spécialisée aux pays les plus pauvres. Elle a été conçue pour apporter une assistance exceptionnelle aux pays qui y sont déclarés éligibles à la suite de saines politiques économiques afin de les aider à réduire le poids de leur dette extérieure à un niveau soutenable, c'est à dire à un niveau qui leur permette de servir leur dette de manière confortable avec leurs ressources d'exportations, ainsi que les dons et investissements en capital qu'ils reçoivent. Cette assistance conduit à une réduction de la valeur actuelle nette (VAN) des créances sur le pays endetté. Elle contribue à inciter les pays bénéficiaires à élargir le soutien national aux réformes économiques. L'initiative PPTE requiert la participation de tous les créanciers multilatéraux, au-delà des allègements de dette traditionnels octroyés par les créanciers publics bilatéraux et les créanciers privés.

Par souci d’élargissement du champ géographique des pays bénéficiaires et la couverture des créances à traiter et d’en accélérer la mise en œuvre ainsi que de renforcer les liens étroits entre l’allègement de la dette et la réduction de la pauvreté, l’initiative PPTE a été révisée et renforcée en 1999, à la suite du sommet du G7 à Cologne, en Allemagne, et a été rebaptisée « initiative PPTE renforcée ». Toute une gamme de mesures furent proposées, allant de l'annulation pure et simple de la dette des pays les plus pauvres à un net assouplissement des ratios cibles dans une optique axée sur la réduction de la pauvreté.

Alors que la première liste des pays pauvres très endettés élaborée en 1996 comportait un total de 38 pays, le PPTE a connu des améliorations surtout au niveau de l’allègement des conditionnalités en vue d’élargir le champ géographique concerné par une modification des ratios de viabilité telle que résumé dans le tableau suivant.

**Tableau 1 : Comparaison entre les ratio imposés par l’initiative PPTE d’origine et l’initiative PPTE renforcée**

	<b>Initiative d’origine</b>	<b>Initiative Renforcé</b>
% du Ratio VAN dette/ export	200 -250	150
% du Ratio VAN dette/ recettes de l’Etat	280	250

Source : [www.hcci.gouv.fr](http://www.hcci.gouv.fr) du 11 avril 2005

Le réaménagement des critères d’éligibilité au PPTE basé sur les niveaux des deux principaux ratio de viabilité de la dette a permis d’élargir le champs géographique potentiel en faisant passer l’effectif des pays éligibles à 41 pays dont 31 de zone de solidarité prioritaire<sup>1</sup> (KERHUEL F.,

<sup>1</sup> Liste qui pourrait se réduire à 26 (Bénin, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, RD Congo, RCI, Ethiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo), avec le refus du Ghana et du Laos d'en bénéficier, les difficultés à atteindre les critères d'endettement pour l' Angola, le Kenya et le Vietnam et l'absence de lisibilité sur le Libéria.

2000: 2). Cette liste regroupe essentiellement 36 pays d'Afrique<sup>2</sup> ainsi que 4 pays d'Amérique Latine (Bolivie, Guyana, Honduras, Nicaragua) et 2 pays d'Asie (Vietnam, Laos). Les experts ont estimé que quatre de ces pays - Angola, Kenya, Vietnam et Yémen - se retrouveront avec un niveau d'endettement soutenable une fois épuisé les possibilités «classiques» de traitement de leurs dettes.

Dans sa philosophie initiale, l'initiative PPTE avait pour objectif majeur d'anticiper sur une crise élargie de la dette multilatérale, en premier lieu de la Banque Mondiale. Il est donc impérieux d'atténuer les risques d'incidence financière de cette crise sur le portefeuille de la Banque Mondiale, d'une part et la mise en cause de l'adéquation des interventions des institutions financières internationales en faveur des pays les plus pauvres, finalement insolubles.

En définitive, l'initiative PPTE a été conçue pour corriger les effets sociaux négatifs induits par les programmes d'ajustement structurels. L'on se souvient que ce fut pour juguler ces conséquences néfastes qu'il a été mis en place, de façon tardive, des mesures d'accompagnement que les uns ont qualifiés de « filets de sécurité » et d'autres « dimension sociale de l'ajustement », la revue des dépenses publiques insistant sur les budgets de santé et d'éducation, étant donnée que dans de nombreux pays, y compris des « bons élèves » des institutions de Bretton Woods, l'ajustement structurel n'a pas apporté la croissance et l'équilibre des comptes extérieurs annoncés.

Sous sa forme initiale, l'initiative PPTE a procédé aux techniques classique empruntées par les banques dont notamment les différés de remboursement et la réduction du stock de la dette bilatérale et la redéfinition du programme qui conditionne l'annulation de la dette. Par le biais des différés de remboursement, les créanciers proposent les nouveaux échéanciers de gestion de la dette par rééchelonnement ou consolidation. Malgré les conditions favorables que cette technique offrait, on assiste à la persistance des impayés qui exercent des effets négatifs sur les facteurs clés de développement tels que l'investissement et les dépenses sociales.

S'agissant de la réduction du stock de la dette bilatérale, elle fut proposée au début des années 1990 sous forme des annulations partielles mais elle aussi a accusé des déficiences structurelles liées aux aspects d'ordre économique.

Quant à la redéfinition du programme qui conditionne l'annulation de la dette, entendons par là l'élaboration et l'adoption des documents cadres de planification du développement connus sous le vocable de « Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) » ou « Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) » en vue de rendre crédible et transparent les redressements économiques exigés, souvent socialement et économiquement onéreux.

A la fin de l'année 2002, la dette publique extérieure du Rwanda s'élevait à 1.412.800.000 USD, soit 86% de la dette totale dont la composante intérieure s'élevait à 229.600.000 USD,

---

<sup>2</sup> Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Honduras, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Nicaragua, Niger, Ouganda, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, RDP lao, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, et Zambie. Quatre pays, à savoir Angola, Kenya, Vietnam et Yémen, quoi que PPTE ne sont pas éligibles car leurs dettes sont considérés potentiellement soutenables

représentant 14% dans le portefeuille total. Le recours excessif à l'endettement extérieur étant principalement dû à la faiblesse de l'épargne intérieure et les besoins en investissement de développement qui n'ont cessé de s'accroître. (MINECOFIN, 2003 :2)

Avant la crise économique du début des années 1990, le Rwanda faisait recours aux méthodes classiques de gestion de sa dette extérieure et privilégiait le dialogue de coopération et/ou de partenariat avec chaque créancier. Durant cette période, les arrangements de prêts et de gestion de la dette variaient d'un créancier à l'autre suivant le niveau et le mode de coopération entretenue par les deux parties.

Ce n'est qu'au début de la décennie 1990 que la gestion des arriérés de la dette extérieure a constitué un défi permanent. Les crises socio-politiques qui ont secoué le Rwanda dans les années 1985-1994 ont contribué à aggraver sérieusement l'accumulation des arriérés de sa dette. Le service de la dette concerne donc le paiement du principal (échu et arriérés), le paiement des intérêts (échus et arriérés). Sur un stock de la dette de 1.432,8 millions de USD enregistré à la fin de l'année 2003, le service de la dette du Rwanda s'élevait à 36,8 millions de USD (BNR, 2005). Sur ce montant ; 35,2 millions de USD soit 96% revenaient aux créanciers multilatéraux. Il serait intéressant de comparer les dépenses relatives au paiement de la dette et les tirages sur le même compte et remarquons que pour la même année le Rwanda a décaissé 44.699.842 USD sur six des grands créanciers (IDA, BAD, FMI, Chine, BADEA et OPEC).

## 2 LE RWANDA ET L'INITIATIVE PPTE

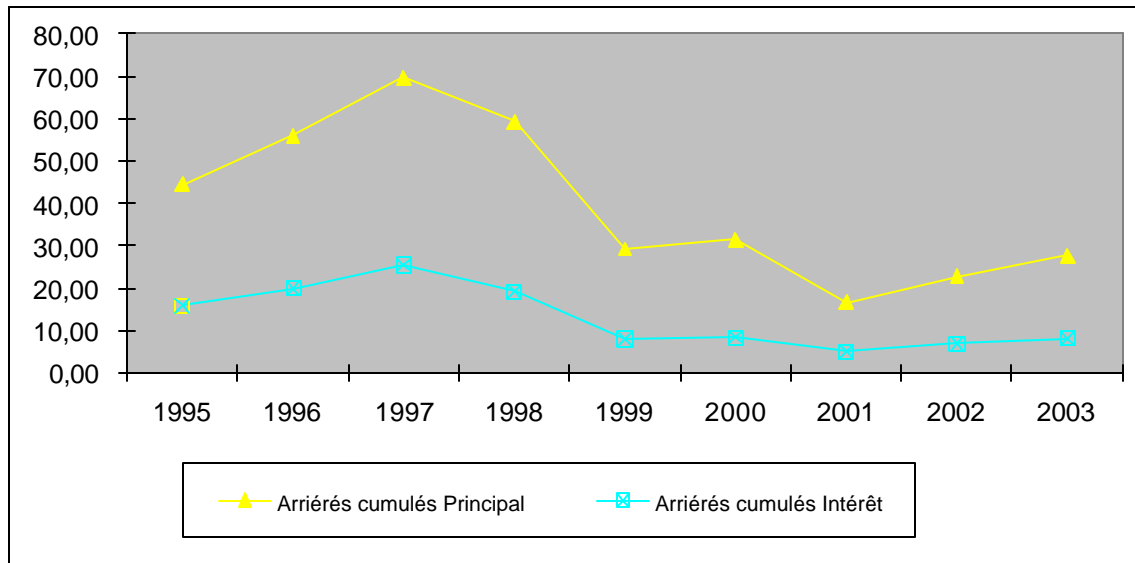
Le Rwanda a amorcé, depuis les années 1997-1998, une vision de développement à long terme « Vision 2020 », devenue depuis lors un cadre de référence pour les efforts de planification de son développement durable. Depuis 1998, le Rwanda a amorcé les négociations avec les IBW en vue d'opérer des réformes économiques et du système financier qui ont abouti à son éligibilité à l'initiative PPTE. Le processus PPTE pour le Rwanda a enregistré des succès de sorte qu'il a fallu au Rwanda moins de cinq ans pour récolter les premiers fruits en l'occurrence la suppression de sa dette bilatérale et multilatérale envers ses grands créanciers qui représentait 94% du stock de sa dette extérieure en 2003 (IMF, 2004 : 107).

Vers les années 2000, suite aux réformes économiques et financières qu'il venait d'opérer avec succès, le Rwanda s'est vu remplir les critères d'éligibilité et a conclu des arrangements nécessaires pour entrer dans ce processus. A ce jour, le Rwanda fait partie des rares pays ayant atteint la phase d'achèvement qui donne droit à une suppression de plus de 90% de la dette extérieure envers les principaux créanciers bilatéraux et multilatéraux liés par le PPTE.

En décembre 2000, le Rwanda a été qualifié pour bénéficier de l'allègement de la dette envers les multilatéraux dans le cadre de l'initiative PPTE (HIPC). A partir de cette date, le Rwanda honore régulièrement ses engagements en matière de remboursement de son service de la dette extérieure envers tous les créanciers sauf pour ceux dont on n'a pas encore conclu un accord de rééchelonnement. Les créanciers du Club de Paris ont renouvelé l'accord conclu en 1998 mais ce renouvellement n'a pas encore été concrétisé par des accords bilatéraux. La Chine a aussi annulé le tiers de sa dette envers le Rwanda

La dette publique extérieure du Rwanda est constituée des emprunts contractés depuis les années soixante dix. Elle a commencé à atteindre des proportions inquiétantes au début des années quatre vingt, époque coïncidant avec l'effondrement des prix du café, du thé et de la cassitérite qui étaient les principaux produits d'exportation (à coté du thé et d'un peu de pyrèthre) mais les problèmes de paiement causés par l'accumulation des arriérés ont débuté avec les années 1990 (MINECOFIN, 2004: 23). En effet, ce fut en 1992 que le Rwanda a enregistré ses premiers arriérés et ceux-ci se sont accumulés depuis lors jusqu'à atteindre environ 70 millions de USD à la fin de 1997.

**Graphique 1 : Evolution des arriérés de la dette publique (1995-2003)**



Source : élaboré à partir des données disponibles au niveau du MINECOFIN

La première 1995-1998 caractérisée par une accumulation du stock des arriérés sur le principal et les intérêts. La seconde phase traduit une diminution très nette des arriérés motivée par la mise en œuvre d'un programme hardi d'apurement et une politique de crédibilisation de sa politique économique.

Les actions d'envergure ayant tendu à son apurement, ou du moins à sa résolution, sont entre autres le réaménagement de 1998 du Club de Paris qui a intégré dans l'assiette de la consolidation les arriérés accumulés; de même que l'assistance internationale qui a permis la mise en place d'un Fonds d'assistance multilatérale destinée à payer directement le remboursement de la dette des créanciers multilatéraux majeurs du Rwanda.

L'existence des arriérés à fin 2002 d'un montant de 3,1 millions de USD provient des créanciers tels que la Libye et le Fonds d'Abu d'Abhi et porte sur des crédits clôturés mais dont le traitement, dans le cadre de l'Initiative PPTE, n'est pas encore connu de la part desdits créanciers.

## **2.1 COMPOSITION DE LA DETTE EXTERIEURE DU RWANDA, FIN -1999<sup>3</sup>**

A la fin de 1999, la dette externe du Rwanda a été estimée à USD 1.261 millions en termes nominaux après l'application des mécanismes traditionnels de réduction de créance. Ce niveau de dette a approximativement correspondu à USD 634 millions en termes de la valeur nette (NPV) et un ratio de la dette sur les exportations (NPV) de 523.4 %.

<sup>3</sup> Avant l'initiative PPTE, le Rwanda a atteint le point de décision aux termes de l'initiative PPTE renforcé en Décembre 2000.

Les créanciers multilatéraux représentent 88 % de toute la dette officielle encourue. L'IDA est le plus grand créancier, et totalise 50 % de la dette totale en valeur nette (NPV), suivis du groupe de la BAD et le FMI qui représente 17 % et 10 % respectivement du stock de la dette. Les créanciers bilatéraux représentent environ 12 %, réparties en arriérés contractés auprès des membres du Club de Paris (8 % du stock total de la dette) et les créanciers non membres du club de Paris (qui représentent moins de 5 %). La France est le plus grand créancier de club de Paris. Les créanciers bilatéraux non membres du club de Paris incluent les Fonds Saoudiens, les Fonds Koweïtiens et la Chine. Les créanciers commerciaux représentent approximativement 0.1 % du stock de la dette.

Le Rwanda a bénéficié d'un accord de remise de club de Paris signé en mai 1998 aux conditions de Naples, couvrant des arriérés accumulés jusqu'à fin juin 1998 et d'une période de consolidation à partir de juillet 1998 à fin mai 2001, de réduction de NPV de 67 % sur la dette éligible. Le club de Paris a prolongé l'accord de 1998 à fin 2001. Le rééchelonnement de l'aide consécutif aux termes de Naples (une réduction du stock de 67 %), aux termes de Cologne (une réduction du stock de la dette de 90 %).

Le point de décision sous l'initiative PPTE en décembre 2000 a signifié pour le Rwanda que le fonds fiduciaire multilatéral (multilateral debt trust fund (MDTF) antérieurement mis en place pour rembourser les arriérés de sa dette venait d'expirer. Plus tard, le Rwanda a commencé à payer une partie du service de la dette et lorsque les autorités ont exprimé leur souci que l'atteinte du point de décision n'a pas bénéficié réellement le pays car la résultante était une sortie nette des ressources.

## **2.2 COMPOSITION DE LA DETTE EXTERIEURE DU RWANDA FIN 2003**

La valeur nominale de la dette extérieure du Rwanda a atteint 1.6 milliard USD à la fin 2003. Une part de 88.3 % étaient dues aux créanciers multilatéraux. L'IDA était le plus grand créancier du Rwanda, totalisant 58.1 % de dette extérieure totale à la fin de 2003. La dette bilatérale s'élevait à 183.7 million USD avec 88.9 million USD dûs aux créanciers de club de Paris et le reste d'autres créanciers. A l'exception de 26.2 million USD, le reste du stock de la dette due est constituée de l'aide au développement officielle (ODA).

Au point de décision, on a estimé que la réduction de créance exigée pour abaisser le ratio de la valeur nette du stock de la dette sur les exportations au seuil de 150 % sous l'initiative PPTE renforcée est de l'ordre de 452.4 million USD en termes de NPV. Cet allègement représentait une réduction de 71.3 % de la dette du Rwanda, en termes de NPV, après l'application complète des mécanismes traditionnels de réduction de la dette. Le Rwanda a bénéficié de la réduction de créance intérimaire du FMI et de l'IDA jusqu'à ce qu'il ait atteint le point flottant d'achèvement. A la fin de 2004, le FMI a fourni l'aide intérimaire de l'ordre de 20 million USD en terme nominal, et l'IDA a fourni de l'allègement intérimaire de 56.5 million USD. Le Rwanda a également bénéficié de la réduction de créance intérimaire du groupe de la Banque Africaine de Développement (AfDB), de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), des fonds de l'OPEP pour le développement international (fonds de l'OPEP), de l'Union Européenne, et des créanciers de club de Paris.

## 2.3 LE POINT D'ACHEVEMENT : FIN 2005

A la fin de 2005, la dette extérieure du Rwanda est estimée à 1.532,1 millions de USD. Elle est en majorité composée de la dette multilatérale dans l'ordre de 94,5 % et de la dette bilatérale qui représente 84,10 millions de USD, soit 5,5 % de la dette totale (MINECOFIN, Indicateurs de Développement du Rwanda, Avril, 2007). La dette publique extérieure a considérablement diminué. La situation actuelle a été amorcée par le premier passage au Club de Paris en 1998 qui a permis au Rwanda d'obtenir un allègement de 67 % de sa dette bilatérale.

A la fin de l'année 2005, la structure du portefeuille d'emprunts montre que les prêts contractés dans le passé ont été respectivement orientés dans les secteurs du transport et routes (19%), de l'agriculture, pêche et forêts (14%), et ceux de la santé et de l'éducation (11%). Les financements multisectoriels suivent avec une part de 29% du portefeuille totale, il s'agit notamment des appuis aux réformes économiques. L'énergie qui est devenu actuellement un grand problème pour le pays a été financé à raison de 2% tandis que le commerce et l'industrie ont bénéficié de 3%.

### La dette multilatérale

À la fin 2005, la dette multilatérale du Rwanda s'élève à 1 448 millions de USD. L'IDA occupe toujours la première place parmi les principaux créanciers du Rwanda avec un montant de 977,8 millions de USD suivie de BAD/FAD avec un stock de 274,3 millions de USD.

### La dette bilatérale

À la fin 2005, la dette bilatérale a affiché une grande tendance baissière par rapport aux années antérieures grâce à l'annulation du stock de la dette par les pays membres du Club de Paris. Elle est actuellement de 84,1 millions de USD, soit 5,2 % du montant global de la dette extérieure. Elle est constituée essentiellement de la dette consentie par les créanciers non membres du Club de Paris. Le Rwanda attend de ces pays une part de leurs allègements comparables compte tenu de l'atteinte de son point d'achèvement. Certains de ces pays ont manifesté la volonté d'accorder un allègement, notamment la Chine qui se propose d'annuler le stock de ses 3 prêts restants. Il faut signaler aussi que dans le même sens, les contacts se poursuivent avec les Institutions Arabes tels que le Fonds du Koweït et celui de l'Arabie Saoudite. Le stock des arriérés restant dus est celui de la Libye et du fonds d'Abu Dhabi pour non paiement des échéances dues du service de la dette en attendant le résultat des négociations avec les autorités des pays concernés.

### Situation des décaissements

Les décaissements demeurent à 100 % multilatéraux depuis 2003 et l'IDA occupe la première place avec 47,7 millions de USD en 2005 suivi du groupe de la BAD dont les décaissements montent en flèche dans les projets de développement depuis 2004 avec un montant de 36,8 millions de USD à fin 2005. D'autres comme le FIDA et la BEI ont participé respectivement en 2005 à raison de 6,8 et 7,3 millions de USD.

**Tableau 2 : Évolution des décaissements sur les emprunts extérieurs (en millions de USD)**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Multilatéraux	47	54,9	64,8	85,1	81,5	47,1	71,8	87,9	43,5	106,7	100,9

dont : IDA	24,5	41,9	53	68	68,5	37,8	53,5	73,3	25,4	83,2	47,7
BAD-FAD	22,4	9,7	10,8	13,8	9,5	4	6,2	6,9	6,0	13,5	36,8
Bilatéraux	0	1,2	0	0,3	0,1	0,2	1,1	1,4	0,0	0,0	0,0
Total	47	56,1	64,8	85,4	81,6	47,3	72,9	89,3	43,5	106,7	100,9

Source : Elaboré par nous même à partir des données collectées auprès du MINECOFIN,

## 2.4 CALCUL DE L'ALLEGEMENT DE L'INITIATIVE PPTE RENFORCEE

Les données disponibles sur la situation de la dette extérieure du Rwanda tiré du document du Point de Décision de Novembre 2000 (FMI, 2000: 50-51) conduisent aux calculs suivants :

Alors que le ratio Valeur Actuelle Nette de la Dette sur les Exportations des Biens et services jugé viable aux termes de l'initiative PPTE renforcé est de 150% ; ce même seuil pour le Rwanda atteignait 523,4% en 2000. E même temps, la valeur actuelle nette de la dette extérieure totale s'élevait à 634,2 millions de USD après la mise en œuvre des mécanismes traditionnels d'allégement. Ainsi pour satisfaire le critère de viabilité, le Rwanda devait bénéficier d'un allégement total de 452,4 millions de USD dont 396,3 millions de USD dus aux créanciers multilatéraux ; 35 millions de USD dus aux bilatéraux du Club de Paris et 21 millions de USD dus aux bilatéraux non membres du Club de Paris.

Le tableau suivant résume les conditions d'allégements pour toutes les catégories de créanciers.

**Tableau 3 : Conditions d'allégement de la dette par différents créanciers du Rwanda**

<i>Bilatérale Club de Paris</i>	
<b>Pré-date butoir</b>	Une réduction des flux financiers de l'ordre de 90 % sous PPTE et une annulation totale (100%) au point d'achèvement
CLUB DE PARIS I (CPI)	Une réduction des flux financiers de l'ordre de 70 % sous PPTE et une annulation totale (100%) au point d'achèvement
CLUB DE PARIS II (CPII)	Annulation totale (100%) au point d'achèvement
APD	- Réaménagement total de la dette (100%) et une annulation de 62% sous PPTE - Annulation totale (100%) au point d'achèvement
<i>Bilatérale hors Club de Paris</i>	
<b>Pré-date butoir</b>	
Concessionnelle	Mise en oeuvre des accords initiaux plus annulation de l'ordre de 71.4% au point d'achèvement
<i>Multilatérale</i>	
IDA	Réduction des flux de 88.4%
FMI	Réduction des flux moyenne de 66 %
AFDB- AFDF	Réduction des flux de 80%
IFAD	Réduction des flux de 100%
OPEC	Allégement reçu
BADEA	Rééchelonnement total de la dette (100%)

EU-EIB	Annulation totale de la dette éligible (100%)
--------	---

Source : MINECOFIN, octobre 2003 :73

Comme nous l'avons dit précédemment, le processus d'allégement de la dette extérieure du Rwanda s'est opéré en séquences différentes dans le temps et suivant les créanciers. Nous remarquons que toute la dette due à tous ces créanciers n'a pas bénéficié des mesures d'allégement ou d'annulation dans les mêmes conditions et que seule une proportion jugée éligible avant la date buttoir a été apurée.

De plus, les faveurs accordées par les multilatéraux sont plus avantageuses que celles accordées par les bilatéraux pris dans l'ensemble. Rappelons que la dernière réunion du G8 tenu du 6 au 08 juillet 2005 à Gleneagles en Ecosse (Royaume Uni) a adopté le principe d'effacer 100% de la dette multilatérale (FMI& IDA).

## 2.5 LE RWANDA POST-PPTE: INITIATIVE MDRI

L'analyse de viabilité de la dette du Rwanda conduite au point d'achèvement (Avril 2005) a projeté que vers la fin de l'année 2005, le rapport de la Valeur Nette de la dette aux exportations s'élèverait à 140.5 %. Après le sommet de Gleneagles en 2005, on a décidé que les pays éligibles devraient voir leur dette multilatérale annulée aux termes de ce qui s'est depuis appelé l'initiative multilatérale de réduction de créance (MDRI). Le Rwanda a bénéficié de l'allégement sous cette initiative en 2006 et a reçu la réduction de créance de l'IDA, du FMI et de l'AFDB. La résultante était qu'à la fin 2005, le NPV de la dette aux exportations a été réduit réellement des 140.5 % à environ 58.5 %.

**Tableau 4: Allégement de la dette sous l'initiative MDRI**

		Millions de USD			
	Stock	Flux			
		2006	2007	2008	2009
IMF/FMI	76,6	7,7	8,0	4,9	4,2
Banque Mondiale <sup>1</sup>	883,9	2,1	2,5	2,7	2,8
AfDB <sup>2</sup>	266,1	3,3	3,4	3,6	3,8
Total	1226,6	13,1	13,9	11,2	10,8
Total (en % du PIB)	51,2	0,5	0,6	0,5	0,5

<sup>1</sup> Effective à partir de juillet 2006

<sup>2</sup> Effective en Septembre 2006

Source: IMF, 2007, p21

Le tableau précédent montre que l'allégement de la dette que le Rwanda a bénéficié le MDRI s'élève à plus d'un milliard d'USD. Cependant, le rapport du FMI de 2007 note qu'on s'attend à ce que le bénéfice net de l'exercice d'allégement soit insignifiant suite au faible niveau de décaissements.

### **2.5.1 La Dette Intérieure du Rwanda**

La dette publique intérieure du Rwanda a passé de 86.0 milliards de Frw à la fin de 1999 à 134.6 milliards de Frw à la fin de 2005 ; ce qui représente environ 11.0% du PIB nominal ; 74.4% des recettes propres intérieures et 34.4% de dépense totale et 16.7% de la dette totale. La croissance en stock de dette implique un fardeau lourd de service de la dette et a des implications sur la viabilité de la dette nationale.

La dette intérieure du Rwanda est constituée de trois grande composantes :

(i) Celle due à la BNR, la CSR, les Bonds du Trésor (Treasury bonds& Treasury bills) ainsi que les Bonds de Développement. La dette consolidée envers la Banque Nationale du Rwanda (BNR) s'élève à 50.7 milliard de Frw, ce qui représente 31.0% de la dette intérieure en 2005 comparés à 58.4% enregistrés en 1999.

(ii) La dette de la CSR pour des fonds de pension de retraite estimée à 66.1 milliard de Frw en 2005 représentant 49% de la dette intérieure, une augmentation comparée à celle enregistrée en 1999 qui était de 27.8%.

(iii) Les bons du Trésor également connus sous le nom de nouvelles obligations de trésor se sont élevés à la comptabilité 14.0 milliard de Frw représentant 10.4% de la dette intérieure en 2005 comparés à celle enregistré à la fin de 2002 où ils ont été évaluées à 6.6%. Les bons du Trésor sont employés pour le financement de budget.

(iv) Les vieilles obligations de trésor contracté à moyen et à long terme élevé à 6.0 milliard de Frw en 2005, représentant 4.5% de la dette intérieure, une diminution de 12.6%, enregistré dans 1999 dus aux remboursements progressifs.

(v) Les Bonds de développement contractés à moyen et à long terme pour le financement du développement se sont élevées à 6.5 milliard de Frw en 2005 représentant 4.8% de la dette intérieure, ce qui représente une augmentation du 1.2%.

Force est de remarquer que les analyses de viabilité de la dette publiques n'ont pas encore déterminé les ratios de viabilité de la dette intérieure pour les pays PPTE. Cependant nul ne peut négliger les effets d'éviction que le recours excessif à l'endettement intérieur entraîne sur le niveau d'investissements privés ; un des principaux catalyseur de la croissance soutenue.

### **3 ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE DU RWANDA (DSA)**

Le point d'achèvement dont le Rwanda peut se féliciter constitue un grand tournant dans son effort de développement. Il lui a permis de bénéficier d'une annulation totale de sa dette bilatérale mais de l'autre côté, il lui impose des restrictions sur le recours à l'endettement combien nécessaire pour se maintenir au rythme de développement déjà acquis.

Cette étape est intervenue au moment où le Rwanda est engagé dans la course de réalisation des objectifs pour le développement du millénaire (OMD). Les analyses faites sur la mise en œuvre de sa première stratégie de réduction de la pauvreté ont montré que toutes les performances attendues au cours de cette phase n'ont pas été réalisées essentiellement dans les secteurs productifs comme l'agriculture et les services.

La deuxième génération de sa stratégie de réduction de la pauvreté, devenue Stratégie de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté (EDPRS) se donne comme leitmotiv la croissance économique et s'est battue autour de trois programmes phares qui sont (i) la croissance économique pour la création de l'emploi ; (ii) la Vision 2020 Umurenge<sup>4</sup> et (iii) la gouvernance.

Le tableau 5, dans l'annexe, montre les indicateurs –cibles de l'EDPRS ainsi que leur niveau de faisabilité. Par ailleurs, les projections faites dans l'EDPRS prouvent à suffisance que l'atteinte de certains objectifs du Millénaire reste problématique. Il en est de même du coût nécessaire pour la mise en œuvre de l'EDPRS, évalué à 5.151 milliards de francs rwandais pour la période de 2008 à 2012 dont le déficit représente 352 milliards de francs rwandais (soit 140 millions de dollars par an). Cette contrainte combinée avec la pénible course aux OMD constitue une équation complexe pour la gestion de l'endettement public soumis aux restrictions de viabilité.

#### **3.1 LES METHODES D'ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE**

La viabilité de dette extérieure dans le cas du Rwanda peut être analysée en utilisant deux méthodes :

##### **3.1.1 La méthode d'initiative PPTE**

Employée en grande partie afin de vérifier si l'initiative PPTE est appliquée telle que prévue. Sous cette méthodologie, le Rwanda devrait avoir un ratio de la valeur actuelle sur exportations inférieure à 150%, un ratio de la valeur actuelle de la dette sur les recettes budgétaires en dessous de 250% et un service de la dette sur les exportations en dessous de 15%.

##### **3.1.2 La nouvelle méthodologie des Institutions de Bretton Woods**

Introduite en 2005 pour analyser la viabilité de la dette à long terme des pays à faible revenu. Cette méthodologie utilise un éventail de ratios. Dans le cas du Rwanda, le niveau considéré de viabilité de sa dette peut être établi à 150% pour le ratio valeur actuelle nette de la dette sur les exportations, 250% de valeur nette de la dette sur les recettes budgétaires, 40% de Valeur

---

<sup>4</sup> Umurenge est une entité administrative considérée comme le niveau le plus décentralisé de mise en œuvre des politiques et des programmes de développement. Dans notre contexte, le Gouvernement entend développer des programmes intégrés susceptibles de réaliser les objectifs de la vision 2020 dans cette entité.

actuelle nette de la dette sur le PIB et 20% du service de la dette sur les exportations ainsi que 30% du service de la dette sur les recettes totales.

**Tableau 5 Limites de viabilité de la dette publique**

<b>Ratio</b>	<b>Initiative PPTE</b>	<b>Méthode des Institutions de Bretton Woods</b>
VAN Dette/Exportations	150%	150%
VAN Dette/Recettes publiques	250%	250%
VAN Dette/PIB	-	40%
Service de la dette/Exportations	15% – 20%	20%
Service de la Dette/Recettes publiques	-	30%

Pour apprécier la viabilité de la dette du Rwanda à long terme, la méthodologie de long terme (celle des institutions de Bretton Woods) est employée. Afin de simuler cette méthodologie, des calculs de valeur actuelle ont été effectués en utilisant un taux d'escompte standard de 5%, et les données de dette ont été converties en USD. Des ratios ont été également calculés sur base de l'année la plus récente de chaque variable macro-économique (exportations y compris). Comparé aux ratios produits en utilisant la méthodologie PPTE, ceci a eu l'effet de diminuer les ratios valeur nette sur les exportations autour de 15%.

### **3.2 ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE PAR LE FMI ET L'IDA**

La conclusion de l'Analyse de Viabilité de la Dette (DSA) conduite par le FMI et le personnel d'IDA en 2007 est que le Rwanda est toujours vulnérable du phénomène d'endettement. Les chocs aux exportations ou l'emprunt imprudent aux conditions non concessionnaires peuvent causer une détérioration rapide à moyen terme des perspectives. Le scénario réaliste (qui est privilégié) indique que les indicateurs de dette sont extrêmement sensibles au financement concessionnaire.

Sur le scénario de base, un seul indicateur critique d'endettement excéderait son seuil politiquement acceptable. On projette que le ratio valeur actuelle nette de la dette sur les exportations s'élève au-dessus de 150% d'ici 2018 et déclinera ensuite légèrement au-dessous du seuil d'ici 2027. La valeur actuelle nette (NPV) de la dette extérieure sur le PIB ainsi que le ratio valeur actuelle nette de la dette sur les recettes publiques restent bien en dessous de leurs seuils tout au long de la période de prévision, alors que les paiements de service de la dette continuent à être maintenus en dessous de 10% des exportations.

En dépit d'environ un tiers de financements provenant des prêts fortement concessionnaires à partir de 2012, le ratio NPV sur les exportations de 150% d'ici 2018 ouvrirait une brèche à la politique de dépendance, faisant une pointe d'environ 154% en 2020, et diminuant à 143% en 2027.

Les besoins de financements ressentis par le Rwanda le place dans une situation de vulnérabilité en gestion de son endettement. En effet, le risque du Rwanda de retomber dans la non viabilité de la dette pourrait être réduit si les autorités peuvent élever sensiblement le niveau du financement par les crédits et/ou dons concessionnels.

Même avec injection d'emprunt d'environ 180 millions de USD déjà acquis pour financer des projets d'infrastructure (le scénario réaliste), une concession plus élevée améliorerait la dynamique de la dette du Rwanda. Sous ce scénario la proportion d'éléments concessionnels au financement externe total s'élèverait à environ 90% pendant la période de 2009 à 2012, ce qui souligne la forte confiance dans le recours aux financements du développement par les fonds concessionnels sous forme d'appui budgétaire. A partir de 2013 la proportion des fonds concessionnels dans le financement total devra rester dans les normes du scénario de départ (à 67%). En conséquence, le ratio NPV sur les exportations, resterait en dessous de 150 % tout au long de la période de prévision, faisant une pointe de 124 % en 2024 et diminuant ensuite.

Pouvons nous joindre notre voix à celle des analystes qui estiment qu'après 2015 (échéance des OMD/MDGs) les gouvernements donateurs soient tentés de diminuer le montant de leur aides et que le Rwanda retombe dans les anciennes habitudes voire même recourir à l'endettement intérieur excessif ? Et d'ailleurs la timidité ou la réticence observée chez certains bailleurs d'honorer leurs promesses témoignent le désespoir de mobiliser les ressources nécessaires pour maintenir le niveau de croissance économique annuel soutenu requis (de 7% au moins) pour réaliser les OMD. Les chocs extérieurs dont l'impact est moins négligeable constituent un autre type de facteur à tenir en considération si l'on veut s'assurer les succès du développement.

### **3.3 STRATEGIE DE DESENDETTEMENT DE LA DETTE INTERIEURE**

Depuis 2002, l'État a commencé à s'acquitter de sa dette envers la BNR en raison de 30 % sur les bénéfices à verser au Trésor ; dette qui avait été consolidée sur une période de 40 ans avec un taux d'intérêt de 2 %.

Les anciens bons qui représentent les bons de développement reconvertis en bons du Trésor sont payables à chaque fin d'année à partir de l'année 1998 pour les banques et en 1999 pour les non-banques. La maturité pour ces bons est de 15 ans pour les banques au taux d'intérêt de 7,5 % et de 10 ans pour les non-banques au taux de 8 %.

S'agissant des arriérés envers la Caisse sociale du Rwanda (CSR) et les fournisseurs privés, il est préconisé un traitement plus significatif de ladite dette. Ainsi, deux scénarii de désendettement de la dette intérieure ont été élaborés et sont décrits ci-dessous.

#### **Scénario I : politique courante (I1)**

Dans ce scénario, il s'agit pour le gouvernement de continuer à appliquer les accords de réaménagement conclus avec la BNR, les banques privées et le système non bancaire.

Dans ce cadre, la dette envers la BNR sera amortie par prélèvement de 30 % sur les bénéfices à verser au Trésor et ce, sur une période de 40 ans comme indiqué précédemment. En ce qui

concerne les autres banques et le système non bancaire, le gouvernement continuera à régler les échéances des bons du trésor suivant les accords conclus en 1998 et en 1999.

S'agissant de la CSR, 18 % de sa dette sera reconvertie en actions qui sont détenues par l'État dans les entreprises publiques à privatiser; 82 % de sa dette sera rééchelonnée sur 18 ans en annuités constantes au taux de 7,5% et sans délais de grâce. Il importe de mentionner qu'une fois réglée, la Caisse sociale participera à hauteur de 80 % de son excédent de trésorerie à l'achat des bons du Trésor à moyen terme (5 ans).

Concernant les arriérés envers les fournisseurs privés, il est proposé des paiements annuels sur cinq ans à partir de janvier 2004 par le Trésor.

Quant aux bons du Trésor à court terme émis par la BNR pour des raisons de politique monétaire ou pour le financement du déficit budgétaire, ils sont payés à l'échéance qui est actuellement de 1 à 6 mois ; les intérêts étant précomptés.

### **Scénario II : alternatif (I2)**

Dans ce scénario, il est envisagé la création d'un fonds de désendettement qui doit être alimenté par des dons provenant des partenaires au développement tels que l'Union européenne et la Grande-Bretagne (DFID). Ce fonds permettrait de régler à l'échéance ou de racheter la dette due aux fournisseurs privés pendant une période de 5 ans pour éviter un impact inflationniste. Ce type d'instrument a été mis en place en Tanzanie et au Burkina Faso, financé par l'Union européenne. Dans le cas de la Grande-Bretagne, elle avait envisagé la possibilité de participer dans une opération similaire au Ghana.

Le traitement de la dette envers la BNR et les paiements des anciens et des nouveaux bons du Trésor souscrits par les banques et les non-banques, seront identiques à ceux proposés dans le scénario I.

S'agissant de la Caisse sociale du Rwanda, il est préconisé une reconversion de 18 % de sa dette en actions qui sont détenues par l'État dans les entreprises publiques à privatiser et les 82 % restant feront l'objet d'une émission des bons du Trésor d'une maturité de 18 ans avec un paiement unique au taux d'intérêt de 7,5 %.

Cette stratégie permettrait d'améliorer la crédibilité du gouvernement sur le marché intérieur et d'élaborer une stratégie d'emprunt qui favoriserait l'émission de bons du Trésor à long et à moyen terme. Cela faciliterait le développement d'un marché secondaire et permettrait de dynamiser le secteur privé, élément moteur de la croissance économique durable.

## **3.4 STRATEGIE DE FINANCEMENT INTERIEUR**

Afin de pouvoir formuler la stratégie de restructuration de la dette intérieure, une évaluation de la demande potentielle de titres publics par le secteur financier en matière de titres de créances de l'État et les liens potentiels entre la dette publique et le développement du secteur financier était nécessaire. Plusieurs indicateurs permettent de faire cette évaluation, notamment ceux en rapport

avec l'intermédiation (M2/PIB, actifs financiers totaux/PIB, etc.) et la part des actifs financiers par type d'institution financière.

### 3.4.1 Situation du secteur financier rwandais

**Tableau 6: état du secteur financier 2005**

Indicateurs	2005	2005(anciennes dettes non comprise)
PIB par habitant à la fin de la période	228	228
<b>Degré de développement du secteur financier</b>		
M2/PIB à la fin de la période	18,2	18,2
Actifs du secteur financier / PIB	40,1	30,3
Crédit net à l'économie / PIB	14,4	
<b>Part des actifs totaux du secteur financier</b>		
Banque centrale	8,8	0,0
Banques commerciales	46,2	5,0
Autres banques <sup>5</sup>	6,2	8,2
Sécurité sociale (CSR)	21,4	10,1
Compagnies d'assurance <sup>6</sup>	3,6	4,6
Autres institutions financières <sup>7</sup>	13,9	18,2

Comme dans tous les PPTE, le ratio M2/PIB est faible ; ce qui signifie qu'il y a une contraction des circuits financiers qui se traduit par un faible niveau d'intermédiation pour l'épargne et le crédit.

De même le ratio actifs financiers totaux/PIB, qui permet d'évaluer la capacité des banques et d'autres institutions financières de convertir leurs dépôts en prêts et autres actifs financiers aussi bien que leurs disponibilités à intermédiaire au lieu de se contenter d'accumuler des réserves, reste également faible. Lorsqu'on déduit du total des actifs financiers le montant de l'ancienne dette, ce ratio devient de plus en plus faible.

Quant aux parts des actifs financiers par types d'institutions financières, il se dégage que les banques commerciales représentent une part prépondérante suivies de la caisse sociale du Rwanda. En ignorant l'ancienne dette, la part des banques augmente et les autres institutions financières viennent en deuxième position.

Cette prépondérance des actifs financiers appartenant aux banques commerciales et autres institutions financières témoigne le faible niveau des actifs financiers à long terme qui devraient financer les besoins de long terme.

Pour pouvoir diversifier les actifs financiers et en particulier, avoir une part importante des actifs en long terme, des réformes du secteur financier sont nécessaires. Ainsi, trois scénarii ont été

<sup>5</sup> Autres banques: BRD et BHR

<sup>6</sup> Dont la RAMA

<sup>7</sup> Autres institutions financières : UBPR, CSS et autres microfinances

proposés pour un développement du secteur financier rwandais tenant compte du développement du marché des titres publics.

## **Scénarii de développement financier**

### **Scénario 1 : scénario de base**

Dans ce scénario, il s'agit de poursuivre des réformes déjà entreprises, notamment la révision de la législation financière et de la loi bancaire, l'application des normes comptables et d'audit appropriées et le renforcement de pratique de supervision bancaire par la BNR.

### **Scénario 2 : scénario plus optimiste**

Pour ce scénario, en plus des réformes mises en œuvre dans le scénario de base, il s'agit, dans ce scénario, de développer le marché financier et ses différents compartiments à savoir ceux des titres privés et publics. Cela veut dire que l'État devra participer activement à ce marché en émettant des titres plus longs, qu'il y aurait création et développement d'institutions d'intermédiation sur ce marché notamment des maisons d'escompte et le marché boursier.

Outre ces réformes et les projections macroéconomiques qui prévoient un niveau de revenu par habitant de 900 USD en 2020, il y aurait plus d'actifs financiers à long terme que de court terme.

### **Scénario 3 : scénario moins optimiste**

Dans ce scénario moins optimiste que le précédent, les réformes envisagées seront exécutées de manière moins rapide qu'au scénario plus optimiste. Les projections macroéconomiques prévoient un niveau de revenu par habitant égal à 600 USD en 2020.

Après simulation de tous les résultats pour les différents scénarii, il se dégage le tableau suivant :

**Tableau 7: Résultats de différents scénarii du développement du secteur financier**

INDICATEURS	SCÉNARIO 1	SCÉNARIO 2	SCÉNARIO 3
PIB par habitant à la fin de la période	477	900	600
<b>Degré de développement du secteur financier</b>			
M2/PIB à la fin de la période	18,7%	35%	25%
Actifs du secteur financier / PIB	40%	60%	45%
Crédit net à l'économie / PIB	16	30	20
<b>Part des actifs totaux du secteur financier</b>			
Banque Centrale	2,4%	6,3%	6,3%
Banques commerciales	45,6%	45,3%	45,0%
Autres banques	10%	8,7%	7,8%
Sécurité sociale (CSR)	20%	16%	18,4%
Compagnies d'assurance	6%	7%	6%
Autres institutions financières	16%	16,7%	16,5%
<b>Demande des titres publics par le secteur financier (en %)</b>			
Demande totale	310	1 012	636
Montant des actifs à court terme	193	460	245
Parts des actifs à court terme	62,5%	45%	48,9%
Montant des actifs à long terme	117	552	391
Parts des actifs à long terme	37,5%	55%	51,1%

### 3.4.2 Offre de titres publics

D'après les projections faites dans le cadrage macroéconomique, il ressort le tableau ci-dessous des besoins d'émission des titres publics pour le financement budgétaire et aux fins de politique monétaire.

**Tableau 8: Offre de titres publics**

INDICATEURS	SCÉNARIO 1	SCÉNARIO 2	SCÉNARIO 3
Montant total (en milliards de Frw)	993	1 588	1 026
court terme	661	707	501
long terme	332	881	525
<b>Parts des actifs à court terme</b>	<b>67%</b>	<b>45%</b>	<b>49%</b>
Besoins budgétaires	57%	8%	30%
Politique monétaire	10%	37%	19%
<b>Parts des actifs à long terme</b>	<b>33%</b>	<b>55%</b>	<b>51%</b>
Besoins budgétaire	33%	55%	51%

**Tableau 9: Confrontation de l'offre et de la demande de titres publics**

INDICATEURS	SCÉNARIO 1	SCÉNARIO 2	SCÉNARIO 3
Montant total (en milliards de Frw)	+ 661	+ 577	+ 389
court terme	+ 445	+ 248	+ 255
long terme	+ 216	+ 329	+ 134

Du tableau ci-dessus, on remarque que pour tous les scénarii, l'offre de titres publics est supérieure à la demande. Ce qui devra permettre un développement du secteur financier avec des conséquences sur les taux d'intérêts en fonction des décalages constatés.

### **3.4.3 Stratégie de la dette intérieure**

Pour tous les scénarii, on propose de rembourser la dette de la CSR en la rééchelonnant sur une période de 10 ans tandis que les autres dettes, résultant des anciens bons de développement et non encore traitées, seraient remboursées à fin 2006.

#### **Stratégie 1**

Pour la dette envers la BNR, il sera question d'appliquer la convention actuelle. En plus des titres à court terme existant, il est proposé des émissions des nouveaux titres à moyen terme avec des maturités de 2, 3 et 5 ans.

La part des titres à court terme (68%) resterait plus élevée que celle des titres à long terme (32%).

#### **Stratégie 2**

Contrairement à la stratégie précédente, pour la dette envers la BNR, il est proposé un rééchelonnement sur une période de 15 ans. Et pour l'émission des nouveaux titres publics, en plus des maturités de court terme existantes, il est proposé des émissions des nouveaux titres à moyen et long terme de 2, 3, 5 et 10 ans.

La part des titres à court (45%) serait moins élevée que celle des titres à long terme (55%).

#### **Stratégie 3**

Pour la dette envers la BNR, il est proposé un rééchelonnement sur une période de 30 ans. Et pour l'émission des nouveaux titres publics, en plus des maturités de court terme existantes, il est proposé des émissions des nouveaux titres à moyen et long terme de 2, 3, 5 et 10 ans.

La part des titres à court (49%) serait moins élevée que celle des titres à long terme (51%).

On s'attend à ce que le fardeau de la dette publique du Rwanda (y compris la dette intérieure) se stabilise au cours de la période de projection. Avec un modeste financement intérieur pendant le long terme, on s'attend à ce que la valeur actuelle nette (NPV) de la dette intérieure diminue avec le remboursement des arrières de la période pré-génocide, stabilisant à environ 5.8% de PIB à partir de 2012. Cette tendance compense en partie la hausse de la dette externe, de sorte que le NPV du rapport total de dette publique sur le PIB augmente de 15 % en 2007 et se stabilise à environ 20% dans le long terme. Le ratio du service de la dette sur le revenu demeurerait en dessous de 5%.

## 4 PRINCIPALES OBSERVATIONS ET CONCLUSION

### 4.1 STRATEGIES DE RESTRUCTURATION DE LA DETTE EXTERIEURE

Le Rwanda a atteint son point d'achèvement en avril 2005, ce qui a permis au Pays d'entamer la deuxième étape du processus de mise en œuvre de l'Initiative PPTE renforcée. L'atteinte du point d'achèvement par le Rwanda lui a ainsi permis d'obtenir une annulation de 100% de la part des créanciers membres du club de Paris.

En outre, en 2005 le G8 a décidé de mettre en place un mécanisme d'allègement de la dette multilatérale au profit des PPTE ayant atteint leur point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE, dont le Rwanda. Ce mécanisme dénommé « Initiative d'allègement de la dette multilatérale » (IADM) en 2006 requiert deux étapes :

- La « première étape » qui coïncide avec l'éligibilité du Pays à l'initiative et durant laquelle le créancier détermine la date butoir d'annulation de l'encours et la demande de l'engagement des pays membres de l'institution pour injecter les nouveaux fonds afin de garantir sa pérennité. Cette dernière condition n'est pas applicable au Fonds monétaire international.
- Dans la « seconde étape », la mise en œuvre de l'initiative devient effective lorsqu'au moins 70% des pays membres de ces institutions (groupes BAD et Banque mondiale) se sont engagés à apporter une contribution convenue au conseil d'administration.

C'est dans ce contexte que trois scénarii ont été élaborés et mettent en œuvre l'Initiative PPTE renforcée et l'initiative d'allègement de la dette multilatérale sous différentes hypothèses. Ces scénarii sont décrits ci-dessous.

#### **Stratégie 1 : mise en œuvre de l'initiative PPTE maximale et IADM (S1)**

Ce scénario théorique a pour objectif de mettre en œuvre l'initiative PPTE sur la base des calculs qui ont été effectués par les institutions de Bretton Woods au point d'achèvement qui a été atteint en avril 2005.

En mai 2005, les créanciers du Club de Paris ont octroyé les annulations de 100% sur la dette éligible ou sur la dette non-APD ou commerciale pré-date butoir afin que la dette du Rwanda puisse être viable.

S'agissant des créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris, il est envisagé de mettre en œuvre la promesse de la Chine d'annuler la totalité de son stock. En ce qui concerne la Lybie et le Fonds Abu-Dhabi, il est simulé un rééchelonnement permettant d'obtenir l'allègement attendu de ces créanciers au point d'achèvement. Pour le Fonds koweïtien et le Fonds saoudien, il est envisagé de négocier un allègement complémentaire de 64%.

Quant aux multilatéraux, le scénario met en œuvre les modalités annoncées par les différentes institutions internationales au point d'achèvement. Pour les institutions ci-dessous, il est prévu une annulation de l'encours :

- fin 2003 pour l'IDA avec effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006 ;
- fin 2005 pour le FMI et ceci a pris effet en décembre 2005 ;

- fin 2004 pour FAD avec effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 ;
- pour le cas de l'IDA et FAD, les prêts ont été divisés en deux tranches (une partie concernée par l'IADM et une autre partie non concernée par l'IADM) ;
- en ce qui concerne l'Union européenne, les dettes éligibles seront annulées à 100 %. Tandis que pour la BAD, il sera accordé une réduction des flux à hauteur de 80% tel qu'annoncé au point d'achèvement.

Du fait que les multilatéraux ci -dessous n'ont octroyé d'allégement intérimaire, il est envisagé :

- une réduction des flux à hauteur de 100 % pour les prêts éligibles FIDA jusqu'en 2041 ;
- Un rééchelonnement de 100 % du stock de la dette de la BADEA dont les termes sont scindés en trois catégories ;
- Un rééchelonnement des nouveaux prêts OPEP et un refinancement de sa dette sous forme d'un prêt concessionnel de 7 millions de USD qui sera signé en septembre 2006.

### **Stratégie 2 : mise en œuvre de l'initiative PPTE réaliste et IADM (S2)**

Pour cette stratégie, les hypothèses des différentes opérations de flux et de stocks de la stratégie précédente sont maintenues. La comparaison entre la première stratégie et celle-ci devrait permettre d'estimer le manque à gagner au cas où les créanciers non membres du Club de Paris et FIDA n'accorderaient pas leur part allouée pour le PPTE qui a été décidé au point d'achèvement. Ainsi, on envisage d'accumuler les arriérés sur le Fonds Abu-Dhabi et la Lybie et de continuer à bénéficier d'une réduction de 100% des flux des prêts éligibles FIDA jusqu'en 2019 tel que prévu au point de décision de l'Initiative PPTE. Le Fonds koweïtien et le Fonds saoudien vont toujours appliquer les accords initiaux.

Basé sur l'expérience des autres PPTE pour lesquels beaucoup de ces créanciers ont refusé de participer à l'initiative PPTE, il est envisagé que ceux-ci n'apporteraient pas leurs parts nécessaires de l'allégement PPTE.

### **Stratégie 3 : mise en œuvre de l'initiative PPTE réaliste (S3)**

En comparaison avec le scénario précédent, cette stratégie permet de mesurer l'impact de l'IADM en simulant l'initiative PPTE seule. A cet effet, les mêmes hypothèses que celles de la stratégie précédente sont maintenues, sauf pour le cas des prêts IDA, FAD et FMI dont la réduction des flux est maintenue respectivement à 90 %, 80% et 80% comme annoncée au point d'achèvement.

## **4.2 SCENARI DE NOUVEAUX FINANCEMENTS**

Les trois scénarii globaux utilisés dans l'analyse des nouveaux financements sont les suivants :

### **Scénario de base**

Ce scénario repose sur les tendances récentes des flux de l'aide qui correspond aux prévisions convenues avec le FMI dans le cadre économique en cours, particulièrement au titre des emprunts. Il est marqué sur la période 2006-2020 par une proportion significative des ressources en don comme en prêt au titre de l'appui budgétaire qui représente 54% de l'enveloppe globale de l'aide. L'ensemble de ressources tirées sur la période proviendra des créanciers prioritaires identifiés (IDA, UE, FAD, Royaume-Uni, États-Unis, Belgique).

Au titre des emprunts, 60% des financements sont consacrés aux projets de réduction de la pauvreté et 40% aux programmes par les créanciers de priorité 1 ; et 25% et 15% des financements sont respectivement consacrés aux projets de réduction de la pauvreté par les créanciers de priorité 2 et 3, à savoir le FIDA, la BADEA, le FOPEP, l'Allemagne, le Japon, etc.

Au titre des dons, 52% des financements sont consacrés par les donateurs de priorité 1 aux projets de réduction de la pauvreté et 48% à l'appui budgétaire, alors que 87% des financements sont consacrés par les donateurs de priorité 2 aux projets de réduction de la pauvreté, 17% à l'appui budgétaire et 100% à l'assistance technique.

Les bilatéraux au titre des dons consacrent quant à eux pour les donateurs de première priorité, 48% des financements aux projets de réduction de la pauvreté et 52% à l'appui budgétaire; tandis que pour ceux de seconde priorité, 57% des financements sont consacrés aux projets de réduction de la pauvreté ; ceux de troisième priorité accordant 95% de leurs financements aux projets de réduction de la pauvreté et 5% de leurs financements à l'appui budgétaire.

Malgré l'option de privilégier le financement sous forme de don, on constate néanmoins, une augmentation substantielle de l'emprunt à contracter à des conditions cependant concessionnelles afin de ne pas compromettre à moyen et à long terme la viabilité des finances publiques.

### **Scénario optimiste**

Ce scénario est l'option optimiste qui voit une hausse du flux de l'aide de 20%, et une réduction de l'élément don de 50 à 35% entraînant une augmentation du volume d'emprunt en raison de la possibilité d'accès du Rwanda à d'autres guichets d'emprunt. Dans le cadre de ce scénario, le Rwanda passe dans ses relations avec le FMI du programme FRPC à celui de l'ISPE (Instrument de soutien à la politique économique).

Dans le cadre de ce scénario, l'on assiste en matière de prêt et de don, à une hausse de 80% du flux de financement en provenance des multilatéraux de priorité 1 pour les projets de réduction de la pauvreté et programmes. Du côté des bilatéraux, l'on assiste également à une hausse substantielle de la contribution des bilatéraux de priorité 1 à l'appui budgétaire estimé à 70%.

Ce scénario est celui qui répond dans ses grandes tendances à la réalisation du LTIP portant sur un objectif à l'horizon des quinze prochaines années d'un PNB par habitant de 900 dollars. Dans l'hypothèse d'un PNB par habitant de 600 dollars, la tendance à l'augmentation des flux d'aides reste plus élevée par rapport à un scénario conventionnel, et se traduit par une hausse du volume d'aide de 10% sur l'ensemble de la période. Les montants prévus d'être mobilisés sont en moyenne de plus de 800 millions de dollars en moyenne annuelle, soit le double de la situation actuelle pour les objectifs de l'Initiative 20/20, et se maintenir dans un niveau de viabilité des finances publiques convenables.

### **Scénario d'insuffisance d'aide**

Ce scénario voit une baisse du flux de l'aide de 30% pour les projets et 40% pour les programmes avec suspension par les créanciers des décaissements et d'une non-allocation de ressources au titre du budget ou de l'appui à la balance des paiements. Le flux d'aide octroyé par

les multilatéraux est sensiblement en baisse par rapport à celui des bilatéraux, l'essentiel de l'aide se trouvant orienter vers le financement des projets de réduction de la pauvreté. Le Rwanda dans ses relations avec le FMI revient au programme FRPC. Le tableau de scénarii de stratégie de financements extérieurs en annexe montre les décaissements prévus au titre des scénarii de base, aux décaissements réalistes et au choc lié à l'aide. On constate dans le cadre du scénario 2 que les décaissements de dons aux projets réels ont baissé en moyenne de 32% par rapport au scénario 1 pour les multilatéraux de priorité 1 et montés à 17% pour les multilatéraux de priorité 2. Pour les bilatéraux, l'on constate une diminution de 18% des décaissements aux projets pour les bilatéraux de priorité 1 ; et une diminution en moyenne de 17% pour les bilatéraux de priorité 2, et une réduction en moyenne de 45% des décaissements aux projets pour les bilatéraux de priorité 3.

Toutefois, pour les dons aux programmes, les décaissements passent pour les multilatéraux de priorité 1, de 48% à 80% au titre de l'appui budgétaire soit une hausse de 32%; et de 83% à 100% pour les multilatéraux de priorité 2, soit une hausse de 17%. Pour les bilatéraux, les dons aux programmes passent de 52% à 70% au titre de l'appui budgétaire soit une hausse de 18% pour les bilatéraux de priorité 1 ; à 60% pour les bilatéraux de priorité 2 ; et de 5% à 50% soit une hausse de 45% pour les bilatéraux de priorité 3.

En ce qui concerne les prêts aux projets et programmes, l'on constate une hausse de 20% des décaissements aux projets pour les créanciers de priorité 1 et une baisse de 20% des décaissements aux programmes de leur part. Pour les créanciers de priorité 2 et 3, une hausse respective de 5% et 3% est enregistrée pour les décaissements aux programmes.

L'analyse de viabilité de la dette (DSA) essaye de tenir compte de certains des besoins de financement de l'EDPRS. Par exemple, d'emprunts additionnels pour financer les projets d'énergie et d'agriculture prévus seront contractés avec 50% sous emprunts concessionnels, cela ne change pas de manière significative les évaluations de base. Le ratio NPV de la dette sur les exportations atteindrait un pic de 177% en 2018. Cependant, les autres ratios resteront au dessous de leur niveau de seuil au cours de la période de projection.

Les fonds dons ou les prêts fortement concessionnaires constituent une préférence des autorités pour le financement de l'EDPRS. Les autorités reconnaissent également la nécessité de développer une stratégie de gestion de la dette publique. Cependant, un défi important à l'avenir sera la capacité de contrôler l'augmentation disproportionnée de l'aide.

## **4.3 CADRE INSTITUTIONNEL DE GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE**

### **4.3.1 Renforcement des institutions chargées de la gestion de l'aide**

- Renforcer le cadre juridique pour que la BNR règle les institutions d'émission des instruments d'emprunt a long terme et le fonctionnement des marchés primaires et secondaires.
- Création d'un comite technique d'exécution de la politique de financement de gouvernement qui peut faire rapport au comite de gestion de l'aide de haut niveau

politique, en analysant et en faisant des recommandations concernant tous les aspects du financement de (à l'exception de la mobilisation de ressources – cas des dons et emprunts externe et internes). Ceci aidera le gouvernement pour prendre les bonnes décisions de financement en ayant une vue complète de toutes les options. Le comité pourrait également faire rapport au comité de PRGF sur les prévisions de financement dans le cadre macro-économiques.

- Etablissement un sous-comité de prévisions macro-économique (y compris les Unités Macro-économiques, de Budget et de Planification du Développement de MINECOFIN, et de la Balance des Paiements et des Départements Financiers et Monétaires des Marchés au niveau de BNR), dont le but serait de préparer une position coordonnée du gouvernement chaque trimestre sur les statistiques les plus récentes pour tous les secteurs, et pour produire et convenir sur les projections coordonnées de tous les secteurs principaux de l'économie.
- Rationalisation et harmonisation de divers processus au niveau du MINECOFIN et du Gouvernement dans l'ensemble pour la planification et la budgétisation, de sorte que les budgets, les MTEF, les LTIP, l'EDPRS, les Plans Sectoriels et les Plans de Développement des District soient entièrement intégrés et harmonisés en termes de leur cycle, et pour réduire le fardeau des révisions répétées des données et des documents et des réunions sur le personnel de gouvernement. Cette stratégie commence en produisant un document de politique de dette qui pourrait facilement être intégré dans le document de politique de l'aide pour produire une politique de financement de gouvernement. Une prochaine étape souhaitable serait de s'assurer que le budget, les MTEF et l'EDPRS tiennent compte des aspects de financement ainsi que les discussions budgétaires incluent également une discussion basée sur l'état d'avancement de l'exécution de la politique de financement de publique.
- Clarification même du rôle du CEPEX, de l'Unité de Financement Extérieur, de l'Unité du Trésor, de l'Unité MACRO-ECONOMIQUE et de la BNR dans la mise en oeuvre de la Politique Nationale d'Aide, avec CEPEX se concentrant sur aider d'autres unités pour préparer des projets, et sur la surveillance et l'amélioration des procédures de gouvernement et des bailleurs des fonds ; l'EFU sur la mobilisation des ressources, de la surveillance et de l'amélioration des politiques, et de la collecte de données ; l'Unité du Trésor sur la différents analyse de prêt et scénarios d'emprunter pour la viabilité de la dette ; Macro sur le cadre Macro-Economique pour la viabilité de la dette ; et BNR sur la balance des paiements l'analyse, et le développement de marché financier.
- La clarification des procédures pour échange de l'information entre les différentes institutions sur des questions d'aide et de dette pour s'assurer que toutes les parties ont l'information opportune à partir d'autres unités (aussi bien que des donateurs et des créanciers),

### **4.3.2 Informatisation de l'enregistrement de la dette**

Après le constat fait sur la non-maximisation des possibilités qu'offre le SYGADE installé au service de la dette au MINECOFIN, il apparaît prioritaire que les agents de ladite division bénéficient de formations qui leur permettraient de tirer avantage des possibilités déjà évoquées. Ces formations pourraient porter sur *SQL*, *Oracle*, et *Oracle/Browser* en plus des stages pratiques devant leur permettre d'approfondir les connaissances dans les logiciels d'analyse et de gestion de la dette. En outre, pour une exploitation rationnelle des conventions de financement et autres correspondances, la formation en anglais reste indispensable pour le personnel de la dette. Le besoin d'une formation en *Oracle* se justifie par l'inexistence d'une représentation des concepteurs de ce produit dans la sous-région, ce qui complique le dépannage des problèmes liés à la base de données puisque le SYGADE évolue dans l'environnement relationnel de *Oracle*. Par ailleurs, dans le souci d'accroître l'efficacité et l'opérationnalité du système informatique de gestion de la dette, il paraît nécessaire d'établir une interconnexion en réseau informatique des acteurs impliqués dans la gestion de la dette. Au titre de la dette extérieure privée, autant un important besoin d'appui à la méthode de collecte et de traitement des données y afférents est nécessaire pour parer au manque de visibilité dans ce domaine ; autant des formations en analyse financière, système de gestion et d'administration de la dette extérieure privée sont recherchées au profit des cadres affectés à cette activité.

### **4.3.3 Renforcement des capacités en restructuration de la dette et émissions de nouveaux bons**

Il est pertinent et utile d'organiser des formations en vue de bien maîtriser les techniques en matière de restructuration de la dette compte tenu des difficultés rencontrés à évaluer le montant de l'allègement accordé par certains créanciers tels que la BADEA et l'Arabie saoudite. De même, il est souhaitable en matière de dette intérieure de rendre opérationnelle l'unité de la centrale des bilans à la BNR, et une fois la coordination bien établie, de donner une orientation précise à la formulation de cette politique de développement des instruments des marchés financiers à plus long terme. Pour ce faire, les agents en charge de cette activité devraient disposer de formations destinées à approfondir leurs connaissances des systèmes financiers, et leurs aptitudes à formuler des stratégies de financement intérieur et à assurer le suivi de leur mise en œuvre. Pour ce faire, un appui est nécessaire à la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire apte à permettre l'usage d'instruments financiers de long terme et l'émergence de marchés secondaires.

### **4.3.4 Renforcement des capacités dans la gestion de l'aide**

Le Rwanda doit, à terme, développer un plan de gestion de l'aide. Le plan de renforcement de capacités du MINECOFIN n'intègre pas à ce jour l'Unité de Financement Extérieurs. Il serait souhaitable d'y remédier au plus tôt lors du *phasing out* de l'Aid Coordination Unit à la fin de l'année 2007.

La gestion l'aide requiert un potentiel humain conforme aux objectifs de maîtrise et de suivi de l'ensemble des flux qui y concourent. C'est pourquoi, la possibilité de recrutement de personnel supplémentaire est à envisager plus sérieusement afin de renforcer les structures de gestion de l'aide.

Outre un renforcement du nombre de cadres, il est utile de développer au moyen de formations périodiques une compréhension plus étendue :

- des politiques et procédures des bailleurs de fonds ;

- le suivi et l'évaluation des projets ;
- les procédures de passation de marché ;
- les techniques de négociations ;
- les aspects juridiques de la gestion de l'aide ;
- Une formation à la gestion financière et un appui à la maîtrise du cycle de gestion des projets et des coûts des transactions y afférents ;
- les concepts et notions de base des financements extérieurs ;
- la formation à la gestion financière et à une administration technique, comptable et financière complète des secteurs et sous-secteurs.

Pour permettre aux structures en charge de nouveaux financements de développer de fortes capacités d'analyse et de simulation, il est indispensable de disposer d'un outil tel que le logiciel Debt-Pro. Un encadrement devrait être porté aux activités analytiques et se traduire par la publication annuelle régulière de rapports sur la coopération au développement du Rwanda.

#### **4.3.5 Renforcement des capacités dans la gestion macroéconomique**

La gestion macroéconomique au Rwanda fait face à d'importants besoins d'appui dans le cadre de son élaboration et de son suivi. Si l'instabilité au plan des ressources humaines dont elle a souffert au cours des périodes récentes s'est aujourd'hui résorbée, elle reste fragilisée par l'absence d'un cadre de coordination conséquent au plan national.

Actuellement les besoins de premier ordre à satisfaire sont les suivants :

- Le cadre macroéconomique est dans le besoin d'être actualisé semestriellement,
- La conception du cadre macroéconomique est dans le besoin d'être beaucoup plus participatif, et doit impliquer toutes les institutions partenaires,
- Dans le cadre de la coordination, il est pertinent de mettre en place un sous comité technique de prévisions macroéconomiques,
- En matière de formation:
  - Beaucoup de formations sur la mise en oeuvre du cadre macroéconomique sont indispensables pour les économistes des institutions partenaires,
  - Une formation plus poussée en Excel software est indispensable;
  - Beaucoup de formation en projection et prévision macroéconomique sont nécessaires,
  - Beaucoup de formation sont nécessaires en matière de gestion et de politique macroéconomique,
  - Formation en programmation financière.

## 5 CONCLUSION

Le Rwanda a amorcé, depuis les années 1997-1998, une vision de développement à long terme « Vision 2020 », devenue depuis lors un cadre de référence pour les efforts de planification de son développement durable. Depuis 1998, le Rwanda a amorcé les négociations avec les Institutions de Bretton Woods en vue d'opérer des réformes économiques et du système financier qui ont abouti à son éligibilité à l'Initiative PPTE. Le processus PPTE pour le Rwanda a enregistré des succès de sorte qu'il a fallu au Rwanda moins de cinq ans pour récolter les premiers fruits en l'occurrence la suppression de 90% de sa dette bilatérale et multilatérale envers ses grands créanciers.

La mise en place d'un environnement propice de gestion de son économie en général et de sa dette extérieure, en particulier, conformément aux multiples conditionnalités imposées par ses partenaires du développement a valu la suppression de la quasi-totalité de sa dette extérieure envers les créanciers multilatéraux et bilatéraux liés par l'initiative PPTE, mais également lui a permis de poser les jalons d'un développement durable suite à la stabilité macro économique et à la réforme économique et financière réalisées avec succès.

L'analyse des données récentes sur la dette extérieure du Rwanda nous a permis d'apprécier les stratégies de gestion de sa dette extérieures tout en poursuivant ses efforts de développement.

Par ailleurs, le rendement d'un emprunt extérieur ne dépendant que de son volume mais que le système de sa gestion ainsi que la nature des conditionnalités déterminent fortement son efficacité ; le Gouvernement du Rwanda a vite réalisé un pari dans la mise en place d'un cadre institutionnel susceptible de faire face à ce défi.

Nous avons pu réaliser que le Rwanda a profité des ressources additionnelles gagnées dans le cadre du PPTE pour promouvoir le développement des secteurs jugés plus profitables aux pauvres mais que le grand défi qui reste consiste à mobiliser davantage de fonds autres que des emprunts sachant que les ressources PPTE vont tarir.

En outre, en dépit de la remise de la dette et la réallocation des flux anciennement affectés au service de la dette aux programmes de réalisation des OMDS, le Rwanda n'a pas encore atteint le rythme de développement susceptible de garantir la réalisation des OMD en général. Seuls quelques cibles ont été atteints ou sont à la portée du Rwanda mais il n'est pas certain qu'ils le seront.

Les projections de croissance du PIB ainsi que celles faites sur les exportations, principales variables intervenant dans le calcul des ratios de viabilité de la dette publique, restent nettement bas au vue des investissements requis ne fut ce que pour le scénario de croissance réaliste (privilégié). Les tableaux tirés de la stratégie d'investissement de long terme du Rwanda (voir en annexe) montrent que les taux de croissances du PIB ainsi que celle des exportations ne peuvent pas permettre un niveau d'endettement viable sachant que les autres sources potentielles de financement (mobilisation de l'épargne intérieure, financement du secteur privé) sont confrontées aux même contraintes.

Nous osons donc affirmer que le processus PPTE et la course aux OMD sont contradictoires étant donné que l'un se caractérise par une baisse des finances publiques au moment où le second en exige une majoration. Cependant, si les objectifs semblent irréalisables, ils constituent un facteur de motivation sachant que les performances intermédiaires réelles resteront toujours inférieures aux cibles intermédiaires théoriques; d'où l'appel à plus de vigueur sera toujours justifié.

## **Références**

IMF and IDA, Rwanda: Decision Point Document for the Enhanced Initiative for Heavily Indebted Poor Countries, December 2000

IMF and IDA, Rwanda: Enhanced Initiative for Heavily Indebted Poor Countries – Completion Point Document, May 2005

IMF, Rwanda: Fifth Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility and Request for Waiver of Nonobservance of Performance Criteria—Staff Report, September 2005

IMF, Rwanda: Sixth Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF), Requests for Waivers of Nonobservance of Performance Criteria, and Request for a New Three-Year Arrangement Under the PRGF—Staff Report, July 2006

IMF, Rwanda: 2006 Article IV Consultation, First Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility, and Request for Waiver of Nonobservance of Performance Criteria—Staff Report, February 2007

IMF, Rwanda—Second Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility, Request for Waiver of Nonobservance of Performance Criterion, and Modification of Performance Criteria—Staff Report, July 2007

IMF, Rwanda: Third Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility and Request for Waiver of Nonobservance of Performance Criterion—Staff Report, March 2008

## **PERSONS INTERVIEWED**

1. Prosper Musafiri, Director General for Economic Planning, Minecofin
2. Francois Nkulikiyimfura, Director of Treasury, Minecofin
3. Javan Mutimura, Professional in charge of Public Debt, Minecofin
4. Lars Engstrom, IMF Resident Representative, Kigali
5. Kampeta Sayinzoga, Director of Macroeconomic Policy, Minecofin
6. Leonard Rugwabiza, Resident Macroeconomist, AfDB, Kigali
7. Patrick Osodo, Save the Children, Kigali,
8. Sekagilimana Célestin, Director Inspection du Change et Balance des Payements, BNR,
9. Nizeyimana Willybroad, In Charge of Statistics of Domestic Debt, BNR,
10. Rwigamba Fiacre, In Charge of External Debt, BNR,
11. Sebera Patrice, In Charge of Domestic Debt, BNR

## ANNEXES

**Tableau 10: Progrès par rapport aux cibles de la Vision 2020 du Rwanda et aux Objectifs de développement du Millénaire**

ODM	Indicateurs de la Vision 2020 et des ODM	Référence 1990	Référence 2000	2006 /7	Cibles de la Vision 2020		Progrès vers les cibles de la Vision 2020	Cibles des ODM			Progrès vers les cibles des ODM	
					Cible 2010	Cible 2020		Cible 2015a/	Référence 2012	Projeté 2012		
<b>ODM 1: Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim</b>	PIB par tête en USD		200	<b>272</b>	400	900	<b>Rouge</b>					
	Taux de croissance réel moyen du PIB (%)		8.1	<b>6.5</b>	8.0	8.0	<b>Jaune</b>					
	Taux de croissance réel moyen du Secteur agricole (%)		7.0	<b>4.4</b>	8.0	6.0	<b>Rouge</b>					
	Taux de croissance réel moyen du Secteur de l'industrie (%)		2.0	<b>8.0</b>	9.0	12.0	<b>Vert</b>					
	Taux de croissance réel moyen du Secteur des services (%)		11.0	<b>7.4</b>	9.0	11.0	<b>Vert</b>					
	Epargne nationale (% du PIB)		0.5	<b>-1.3</b>	4	6	<b>Rouge</b>					
	Investissement national t (% du PIB)		13.6	<b>15</b>	23	30	<b>Vert</b>					
	Emplois non agricoles (milliers)		200	<b>419</b>	1,000	2,500	<b>Rouge</b>					
	Pauvreté (% en dessous du seuil national de pauvreté)			60.4	<b>56.9</b>	40	30		30.2	34.7	52.3	<b>Rouge</b>
	Malnutrition Infantile (% des enfants de moins de 5 ans rabougris)	48 b/		43	<b>45</b>				24.5	27.2	69.8	<b>Rouge</b>

ODM	Indicateurs de la Vision 2020 et des ODM	Référence 1990	Référence 2000	2006 /7	Cibles de la Vision 2020		Progrès vers les cibles de la Vision 2020	Cibles des ODM			Progrès vers les cibles des ODM
					Cible 2010	Cible 2020		Cible 2015 a/	Référence 2012	Pro j. 2012	
	Malnutrition Infantile (% des enfants de moins de 5 ans émaciés)	4 b/	7	<b>4</b>				2	2.5	0.4	<b>Vert</b>
	Malnutrition Infantile (% des enfants de moins de 5 ans de poids insuffisant)	29 b/	24	<b>23</b>	20	10		14.5	16.3	14.0	<b>Vert</b>
	Protéines par personne et par jour (% des besoins)		44		55	65		22			<b>Jaune</b>
	Coefficient de Gini (Disparité de consommation)		0.47	<b>0.51</b>	0.40	0.35	<b>Rouge</b>				
	Réseau routier (km/km2)		0.54		0.56	0.6	<b>Jaune</b>				
	Accès à l'énergie électrique (% de la population)		2.0	<b>4.3</b>	25	35	<b>Rouge</b>				
	Consommation annuelle d'électricité (KWh/habitants)		30		60	100	<b>Jaune</b>				
	Population urbaine (% de la population totale)		10	<b>17</b>	20	30	<b>Vert</b>				
	Production agricole (kcal/personne/jour)			<b>1,878</b>	2,000	2,200	<b>Jaune</b>				
	Population agricole (% de la population active)		90	<b>80</b>	75	50	<b>Vert</b>				

ODM	Indicateurs de la Vision 2020 et des ODM	Référence 1990	Référence 2000	2006 /7	Cibles de la Vision 2020		Progrès vers les cibles de la Vision 2020	Cibles des ODM			Progrès vers les cibles des ODM
					Cible 2010	Cible 2020		Cible 2015a/	Référence 2012	Projet 2012	
	Utilisation des fertilisants (Kg/hectare/an)		1.5		8	15	Jaune				
	Utilisation d'engrais chimique ou organique (% des ménages)		6	16	20	50	Vert				
	Crédit financier au Secteur agricole (%)		1.0	1.9	15	20	Rouge				
<b>ODM 2 Assurer l'éducation primaire pour tous</b>	Niveau d'alphabétisation (%)		71	74	80	100	Vert				
	Niveau d'alphabétisation (% de ceux qui sont âgés de 15 - 24 ans)		74	77		100					Jaune
	Taux d'inscription nette à l'école primaire (%)		72	90	100	100		100	94	100	Vert
	Taux d'achèvement du primaire (%)		22	52	100	100		100	74	100	Vert
	Inscription brute à l'école secondaire (%)		4	18 <sup>g/</sup>	40	60	Rouge				
	Taux de qualification des enseignants du secondaire (%)		43	52	100	100	Rouge				
	Centres de formation professionnelle (nombre)		7	54	50	106	Vert				
	Admission dans l'enseignement tertiaire			3.2	4.0	6.0	Jaune				

ODM	Indicateurs de la Vision 2020 et des ODM	Référence 1990	Référence 2000	2006 /7	Cibles de la Vision 2020		Progrès vers les cibles de la Vision 2020	Cibles des ODM			Progrès vers les cibles des ODM
					Cible 2010	Cible 2020		Cible 2015 a/	Référence 2012	Pro j. 2012	
	(inscription brute) (%)										
<b>ODM 3 Promouvoir l'égalité des sexes</b>	Ecart de genre au niveau de l'alphabétisation (%)		10.0	<b>0.2</b>	0	0		0	0	0	<b>Vert</b>
	Ecart de genre au niveau de l'enseignement primaire (%)		0.0	<b>0.0</b>	0	0		0	0	0	<b>Vert</b>
	Ecart de genre au niveau de l'enseignement secondaire (%)		2	<b>12</b>	0	0		0	0	22	<b>Vert</b>
	Femmes dans l'enseignement tertiaire (%)		20	<b>39</b>	40	50	<b>Vert</b>				
	Femmes dans les postes de prise de décisions (%)		10	<b>47.5</b>	30	40	<b>Vert</b>				
	Sièges occupés par des femmes au Parlement (% des sièges)			<b>48.8</b>		50		50	50	50	<b>Vert</b>
<b>ODM 4 Réduire la mortalité infantile</b>	Espérance de vie (années)		49	<b>51</b>	50	55	<b>Vert</b>				
	Enfants immunisés contre la rougeole (% des enfants âgés de 11-23 mois)			<b>85.6 e/</b>		100					<b>Vert</b>
<b>ODM 5 Améliorer la santé maternelle</b>											
<b>ODM 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies</b>	Taux de mortalité chez les moins de 5 ans (pour 1.000 naissances)	151 b/	196	<b>152 e/</b>	80	50		50	66	106	<b>Rouge</b>
	Taux de mortalité infantile (pour 1.000	85 b/	107	<b>86 e/</b>	80	50		28	37	63	<b>Rouge</b>

ODM	Indicateurs de la Vision 2020 et des ODM	Référence 1990	Référence 2000	2006 /7	Cibles de la Vision 2020		Progrès vers les cibles de la Vision 2020	Cibles des ODM			Progrès vers les cibles des ODM
					Cible 2010	Cible 2020		Cible 2015a/	Référence 2012	Projet 2012	
	naissances)										
	Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances)		1,071	<b>750 e/</b>	600	200		268	353	455	<b>Vert</b>
	Naissances assistées par du personnel qualifié (% des naissances)			<b>39 e/</b>		100					<b>Jaune</b>
	Population en bonnes conditions hygiéniques (%)		20		40	60	<b>Jaune</b>				
	Prévalence du VIH (% de ceux qui sont âgés de 15 -49 ans)		13f/	<b>3</b>	11	5					<b>Vert</b>
	Prévalence de la contraception moderne (% des femmes âgées de 15 - 49 ans)	13	4	<b>10</b>							<b>Jaune</b>
	Mortalité cause par la malaria (%)		51	<b>26</b>	30	25					<b>Vert</b>
	Docteurs (pour 100.000 habitants)		1.5	<b>3</b>	5	10	<b>Vert</b>				
	Infirmières et infirmiers (pour 100.000 habitants)		16	<b>22</b>	18	20	<b>Vert</b>				
	Techniciens de laboratoire ( pour 100.000 habitants)		2	<b>9</b>	5	5	<b>Vert</b>				
<b>ODM 7 Assurer un environnement</b>	Accès à l'eau salubre/claire (%)		64	<b>64</b>	80	100		82			<b>Jaune</b>

ODM	Indicateurs de la Vision 2020 et des ODM	Référence 1990	Référence 2000	2006 /7	Cibles de la Vision 2020		Progrès vers les cibles de la Vision 2020	Cibles des ODM			Progrès vers les cibles des ODM
					Cible 2010	Cible 2020		Cible 2015a/	Référence 2012	Projeté 2012	
ODM environnement durable	Protection des terres contre l'érosion du sol (%)		20		80	100	Jaune				
	Sécurité de la propriété foncière réalisée (% des parcelles de terrain avec des titres fonciers)			1	10	60		30			Jaune
	Surface de la terre couverte par la forêt			20		30					Jaune
	Part de l'énergie provenant du bois dans la consommation de l'énergie (%)		94		50	50	Jaune				
	Population rwandaise (million)		7.7	9.1	10.0	13.0	Rouge				
	Taux de croissance démographique (%)		2.9	2.6	2.4	2.0	Jaune				
	Taux total de fécondité (enfants par femme)		5.8	6.1	5.5	3.9	Rouge				
	Population urbaine (% de la population totale)		10	17	20	30	Vert				

Remarques:

\* L'année 2012 de référence des ODM montre les progrès requis afin d'être sur la bonne voie vers la réalisation des cibles des ODM en 2015




\*\* Projections de 2012 sur base de l'extrapolation des progrès enregistrés entre 2000 et 2007 pour chaque indicateur.

a/ Les cibles se servent des données de 2002 comme base à moins que les chiffres antérieurs existent. Les projections basées sur l'accroissement composé pour 2000-2005.

b/ 1992, c/ 1996, d/ 2001, e/ 2005

f/ Ce chiffre représentait le taux de prévalence du VIH dans les hôpitaux de référence. Il a servi de taux national de prévalence en l'absence de données plus fiables issues d'une enquête nationale. L'enquête nationale réalisée en 2005 (EDS+) révèle un taux national de prévalence de 3%. Il faut faire preuve de prudence s'il s'agit de comparer les deux chiffres.

g/ Les données issues des rapports administratifs du MINEDUC. Les résultats de l'enquête EICV révèlent une inscription nette de 10% à l'école secondaire en 2005/06.

Ombrages pour indicateurs:  = Indicateur de la Vision 2020 du F  =   
Indicateur des ODM = Indicateur de la Vision 2020 et des ODM

Couleurs pour progrès: le vert indique les progrès sur la bonne voie, le rouge signifie loin de la bonne voie, le jaune signifie qu'il est trop tôt pour se prononcer.

Source :, Document de Stratégie de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté 2008-2012, MINECOFIN, Septembre 2007.

Table 3.2.1 – Macroeconomic Indicators 2008-2010

	2008	2009	2010
<b>Economic Growth and Inflation</b>			
Real GDP Growth	7.1%	7.3%	7.5%
Real GDP Growth per Capita	4.4%	4.6%	5.0%
Consumer Price Index (annual average)	7.5%	6.0%	5.0%
<b>Central Government Budget (% GDP)</b>			
Revenue	13.0%	12.7%	12.7%
Grants	13.0%	12.8%	12.2%
Expenditure and Net Lending	27.1%	25.6%	25.1%
Current Expenditure	16.3%	15.0%	14.7%
Capital Expenditure	10.4%	10.3%	10.1%
Domestic Fiscal Balance*	-7.3%	-7.1%	-7.1%
Overall Balance (payment order)			
Including Grants	-1.4%	-0.1%	-0.2%
Excluding Grants	-14.3%	-12.9%	-12.4%
<b>National Accounts (% GDP)</b>			
Gross Domestic Investment	19.6%	20.4%	22.0%
Of which Private	9.8%	10.2%	12.1%
Gross National Savings	13.8%	14.2%	15.7%
Current Account Balance**	-13.8%	-13.8%	-13.8%
<b>Balance of Payments (million USD)</b>			
Exports of Goods and Services	215.1	247.4	284.9
Imports of Goods and Services	-675.1	-786.0	-919.3
Current Account Balance***	-228.3	-271.3	-311.2
Overall Balance	27.3	11.4	3.4
Gross Official Reserves****	4.4	3.9	3.4

*Source: Minecofin*

*Notes: \* Excluding demobilization spending*

*\*\* Excluding grants*

*\*\*\* Including grants*

*\*\*\*\* Months of imports of goods and services*

Final Draft report

Table 3.2.2.a – Real GDP projections 2008-2010 (million RwF)

	2008	2009	2010	3 year av.
<b>GDP Growth</b>	<b>7.1%</b>	<b>7.3%</b>	<b>7.5%</b>	<b>7.3%</b>
<b>Agriculture</b>	<b>3.4%</b>	<b>5.7%</b>	<b>5.9%</b>	<b>5.0%</b>
Food crop	3.0%	5.4%	5.5%	4.6%
Export Crop	15.0%	15.0%	15.0%	15.0%
Livestock Forestry and Fisheries	5.0%	6.0%	6.5%	5.8%
<b>Industry</b>	<b>7.1%</b>	<b>7.9%</b>	<b>13.6%</b>	<b>9.5%</b>
Mining and quarrying	10.0%	1.0%	3.0%	4.7%
Manufacturing	7.0%	7.0%	11.0%	8.3%
Electricity, gas, & water	3.0%	5.0%	50.0%	19.3%
Construction	8.0%	10.0%	15.0%	11.0%
<b>Services</b>	<b>7.5%</b>	<b>9.1%</b>	<b>7.5%</b>	<b>8.0%</b>
Wholesale & retail trade, rest. & hotels	9.3%	9.0%	9.3%	9.2%
Transport, storage, communication	8.1%	7.8%	8.1%	8.0%
Finance & insurance,	14.0%	14.2%	14.5%	14.2%
Real estate & business services	7.0%	6.5%	9.0%	7.5%
Public administration	3.0%	15.0%	0.0%	6.0%
Education	5.0%	5.0%	5.0%	5.0%
Health	5.0%	5.0%	5.0%	5.0%
Other personal services	2.0%	2.0%	3.0%	2.3%
<b>Adjustments</b>	<b>-2.8%</b>	<b>-3.3%</b>	<b>-4.9%</b>	<b>-3.6%</b>
Less: Imputed bank service charge	16.0%	15.0%	15.0%	15.3%
Plus: Import duties	3.0%	2.8%	2.5%	2.8%
<b>Total Real GDP</b>	<b>1130.17</b>	<b>1212.58</b>	<b>1303.57</b>	
<b>Total Nominal GDP</b>	<b>2129.90</b>	<b>2422.31</b>	<b>2734.29</b>	
<b>Nominal Growth</b>	<b>15.1%</b>	<b>13.7%</b>	<b>12.9%</b>	<b>13.9%</b>
<b>Inflation (Annual Average %)</b>	<b>7.5%</b>	<b>6.0%</b>	<b>5.0%</b>	<b>6.2%</b>

*Source: MINECOFIN Projections*

Final Draft report

Table 3.2.3.c – Budgetary Grants: Committed and Required 2008-2010 (Million Rwf)

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>Total</b>
<b>Total Grants</b>	<b>282.1</b>	<b>309.3</b>	<b>333.6</b>	<b>925</b>
Committed budget grants	169.8	133.5	127.1	<b>430.4</b>
Required grants	0	57.2	83.4	<b>140.6</b>
Capital grants	112.3	118.6	123.1	<b>354</b>

*Source: External Finance Unit, MINECOFIN and Donors*

Table 3.2.3.d – Projected External Borrowing (billion Rwf)

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>Total</b>
Budget support loans	0.0	0.0	0.0	<b>0.0</b>
Project loans	27.0	20.0	20.7	<b>67.7</b>
<b>Total</b>	<b>27.0</b>	<b>20.0</b>	<b>20.7</b>	<b>67.7</b>

*Source: MINECOFIN*

DRAFT

Table 3.2.3.g – Domestic Debt Stock Projections 2007-2010 (Million RwF)

	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Treasury Bills</b>	<b>31,483.0</b>	<b>47,214.3</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
Banks	17,114.3	17,114.3	0.0	0.0	0.0
o/w Recapitalisation	(3,000.0)	(3,000.0)	0.0	0.0	0.0
Non Banks	14,368.7	30,100.0	0.0	0.0	0.0
<b>Other Bills and Bonds</b>	<b>107,878.2</b>	<b>99,936.6</b>	<b>90,036.6</b>	<b>79,837.2</b>	<b>70,151.3</b>
CSR	66,101.3	64,801.3	63,301.3	61,498.0	58,998.0
OCIR THE	12,000.0	10,000.0	8,000.0	6,000.0	4,000.0
CSS	6,948.0	5,790.0	4,632.0	3,474.0	2,316.0
Old Arrears (Bonds)	11,941.8	10,614.8	7,643.4	4,672.0	1,697.0
<b>Development Bonds</b>	<b>5,619.3</b>	<b>4,744.6</b>	<b>3,769.9</b>	<b>2,795.2</b>	<b>1,842.3</b>
Banks	3,788.3	3,301.8	2,815.3	2,328.8	1,842.3
Non Banks	1,831.0	1,442.8	954.6	466.4	0.0
BACAR & BCR*	3,024.1	2,017.1	1,010.1	0.0	0.0
BACAR & BCR**	524.7	349.8	174.9	0.0	0.0
BCR***	1,719.0	1,619.0	1,505.0	1,398.0	1,298.0
BNR( Consolidated Debt)	41,800.0	41,500.0	41,200.0	40,900.0	40,600.0
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>181,161.2</b>	<b>188,650.9</b>	<b>137,696.5</b>	<b>124,930.4</b>	<b>113,891.6</b>

*Source: MINECOFIN Projections*

*Notes: \* Restructuring Bonds*

*\*\* Recapitalising Bonds*

*\*\*\* Government Guarantee Bonds CHR*

Final Draft report

Table 3.2.4.b – Export projections by commodity 2008-2010 (Million USD and Million Kg)

<b>Product</b>		<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>3 yr av.</b>
<b>Coffee</b>	<b>Value</b>	50.97	66.58	84.80	
	<b>Annual Change</b>	38.9%	30.6%	27.4%	<b>32.3%</b>
	<b>Volume</b>	24.00	28.50	33.00	
<b>Tea</b>	<b>Value</b>	40.22	45.22	50.27	
	<b>Annual Change</b>	14.0%	12.4%	11.2%	<b>12.5%</b>
	<b>Volume</b>	23.80	26.60	29.40	
<b>Cassiterite</b>	<b>Value</b>	33.75	36.13	39.08	
	<b>Annual Change</b>	18.3%	7.1%	8.1%	<b>11.2%</b>
	<b>Volume</b>	4.76	4.80	4.95	
<b>Coltan</b>	<b>Value</b>	17.12	18.33	19.82	
	<b>Annual Change</b>	18.3%	7.1%	8.1%	<b>11.2%</b>
	<b>Volume</b>	0.91	0.92	0.95	
<b>Wolfram</b>	<b>Value</b>	26.24	28.09	30.38	
	<b>Annual Change</b>	18.3%	7.1%	8.1%	<b>11.2%</b>
	<b>Volume</b>	3.30	3.33	3.43	
<b>Hides and Skins</b>	<b>Value</b>	4.40	5.40	6.63	
	<b>Annual Change</b>	22.4%	22.7%	22.7%	<b>22.6%</b>
	<b>Volume</b>	2.00	2.25	2.50	
<b>Pyrethrum</b>	<b>Value</b>	3.87	4.45	5.03	
	<b>Annual Change</b>	7.5%	14.8%	13.1%	<b>11.8%</b>
	<b>Volume</b>	0.06	0.07	0.07	
<b>Flowers</b>	<b>Value</b>	0.46	0.57	0.72	
	<b>Annual Change</b>	19.8%	24.6%	24.5%	<b>23.0%</b>
	<b>Volume</b>	0.18	0.22	0.26	
<b>Others</b>	<b>Value</b>	3.05	3.47	3.91	
	<b>Annual Change</b>	-21.6%	13.7%	12.9%	<b>1.7%</b>
	<b>Volume</b>	3.00	3.22	3.46	
<b>Re-exports</b>	<b>Value</b>	14.33	16.30	18.40	
	<b>Annual Change</b>	-23.5%	13.7%	12.9%	<b>1.0%</b>
	<b>Volume</b>	12.00	12.88	13.84	
<b>Sub Total (Key Products) 96% of total value</b>	<b>Value</b>	<b>194.41</b>	<b>224.54</b>	<b>259.03</b>	
	<b>Annual Change</b>	<b>16.1%</b>	<b>15.5%</b>	<b>15.4%</b>	<b>15.7%</b>
	<b>Volume</b>	<b>74.01</b>	<b>82.78</b>	<b>91.86</b>	
<b>Total (All Products)</b>	<b>Value (USD)</b>	<b>202.07</b>	<b>233.00</b>	<b>268.54</b>	
	<b>(Bln RwF)</b>	<b>110.13</b>	<b>126.98</b>	<b>146.35</b>	
	<b>Annual Change</b>	<b>15.6%</b>	<b>15.3%</b>	<b>15.3%</b>	<b>15.4%</b>
	<b>Volume</b>	<b>88.67</b>	<b>98.58</b>	<b>109.16</b>	

*Source: Minecofin*

**Table2. Rwanda : Longer-term investment program (US\$ million at 2005 prices), 2006-2020**

	Total 2006-2010	Total 2011-2015	Total 2016-2020	Total 2006-2020
<b>TOTAL INVESTMENT EXPENDITURE:</b>	<b>\$1,587.3</b>	<b>\$3,745.6</b>	<b>\$4,308.1</b>	<b>\$9,641.0</b>
<i>By domain and program:</i>				
<b>Governance:</b>	<b>\$33.4</b>	<b>\$59.8</b>	<b>\$79.3</b>	<b>\$172.5</b>
Good governance:	\$7.6	\$10.2	\$0.1	\$17.9
Defense:	\$8.9	\$19.5	\$39.0	\$67.3
Security, prisons, police:	\$3.1	\$4.3	\$2.0	\$9.4
Administrative buildings:	\$8.7	\$76.0	\$23.3	\$48.0
Administrative and financial management:	\$5.2	\$9.8	\$14.8	\$29.8
<b>Justice:</b>	<b>\$4.4</b>	<b>\$5.9</b>	<b>\$0.1</b>	<b>\$10.4</b>
Justice:	\$4.4	\$5.9	\$0.1	\$10.4
<b>Economic development:</b>	<b>\$1,348.4</b>	<b>\$3,245.0</b>	<b>\$3,593.3</b>	<b>\$8,186.7</b>
<b>Infrastructure:</b>	<b>\$660.2</b>	<b>\$2,295.2</b>	<b>\$2,463.4</b>	<b>\$5,418.8</b>
Energy:	\$227.9	\$541.5	\$541.5	\$1,310.8
Water and sanitation:	\$132.8	\$379.5	\$379.5	\$891.8
Soil protection, irrigation, resource management:	\$115.4	\$453.6	\$465.3	\$1,034.3
Transport infrastructure:	\$148.7	\$843.8	\$943.8	\$1,936.3
Infrastructure for community development:	\$35.5	\$76.9	\$133.3	\$245.7
<b>Production chains:</b>	<b>\$153.4</b>	<b>\$95.0</b>	<b>\$127.4</b>	<b>\$375.8</b>
Specialization prodn. chains:	\$142.0	\$75.0	\$100.0	\$317.0
Diversification prodn. chains:	\$11.4	\$20.0	\$27.4	\$58.9
<b>Economic transformation programs:</b>	<b>\$534.8</b>	<b>\$854.8</b>	<b>\$1,002.5</b>	<b>\$2,392.1</b>
Non-agricultural private-sector support:	\$89.5	\$187.5	\$500.0	\$777.0
Growth poles:	\$8.7	\$22.5	\$40.0	\$71.2
ICT:	\$53.3	\$56.3	\$78.0	\$187.6
Technical teaching and professional formation:	\$122.5	\$250.0	\$187.4	\$560.0
R&D, Engineering training, Science and Technology:	\$100.1	\$150.0	\$100.0	\$350.1
Capacity building for project execution:	\$146.9	\$158.9	\$40.0	\$345.8
Environment:	\$10.1	\$22.8	\$47.2	\$80.1
Cultural development and transformation:	\$3.6	\$6.8	\$9.9	\$20.3
<b>Social sectors:</b>	<b>\$201.1</b>	<b>\$435.0</b>	<b>\$635.4</b>	<b>\$1,271.5</b>
General education:	\$60.9	\$152.1	\$223.1	\$436.1
Health:	\$68.4	\$128.9	\$189.9	\$387.2
Population:	\$7.2	\$32.6	\$43.5	\$83.3
Urbanism, property, and housing:	\$27.0	\$50.9	\$75.0	\$153.0
Community development:	\$32.6	\$61.0	\$89.9	\$183.5
Social, gender, family, youth:	\$2.7	\$5.1	\$7.5	\$15.3
Culture, Sports & Arts:	\$2.3	\$4.3	\$6.4	\$12.9
<b>MEMORANDUM:</b>				
Gross domestic product (US\$ million at 2005 prices)	\$13,057.9	\$20,859.0	\$35,915.1	\$69,832.0
Average real GDP growth rate	6.7%	10.9%	11.8%	9.8%

*Source: RwLTIP.xls and related Excel projection workbooks.*

**Table 1. Rwanda: Key macroeconomic programming assumptions, 2006-2020**

	Assumed growth rates: -----			Assumed per cent of GDP: -----		
	Real GDP	Population	Per-capita real GDP	Exports (US\$m)	Grants to gov't	Gov't capital exp.
<b>2006</b>	4.0%	2.6%	1.4%	13.8%	11.1%	10.6%
<b>2007</b>	5.0%	2.6%	2.4%	14.3%	11.5%	10.8%
<b>2008</b>	7.0%	2.5%	4.4%	23.0%	12.5%	12.0%
<b>2009</b>	8.5%	2.5%	5.9%	8.8%	12.1%	12.5%
<b>2010</b>	9.5%	2.4%	6.9%	8.9%	11.7%	12.5%
<b>2011</b>	10.5%	2.4%	7.9%	8.9%	11.3%	12.5%
<b>2012</b>	10.7%	2.3%	8.2%	9.0%	10.8%	12.5%
<b>2013</b>	10.9%	2.3%	8.4%	9.1%	10.3%	12.5%
<b>2014</b>	11.1%	2.3%	8.6%	9.2%	9.9%	12.5%
<b>2015</b>	11.3%	2.2%	8.9%	9.3%	9.4%	12.5%
<b>2016</b>	11.6%	2.2%	9.2%	9.4%	8.9%	12.5%
<b>2017</b>	11.7%	2.1%	9.4%	9.5%	8.5%	12.5%
<b>2018</b>	11.8%	2.1%	9.5%	9.6%	8.0%	12.5%
<b>2019</b>	11.9%	2.1%	9.7%	9.6%	7.6%	12.5%
<b>2020</b>	12.1%	2.0%	9.9%	9.7%	7.2%	12.5%

*Source: Assumptions for the projection exercise [RwMF2006.xls].*

**Table 2. Rwanda: Longer-term investment program (per cent of GDP), 2006-2020**

	Total 2006-2010	Total 2011-2015	Total 2016-2020	Total 2006-2020
<b>TOTAL INVESTMENT EXPENDITURE:</b>	<b>12.5</b>	<b>18.5</b>	<b>12.4</b>	<b>14.5</b>
<i>By domain and program:</i>				
<b>Governance:</b>	<b>0.3</b>	<b>0.3</b>	<b>0.2</b>	<b>0.3</b>
Good governance:	0.1	0.1	0.0	0.0
Defense:	0.1	0.1	0.1	0.1
Security, prisons, police:	0.0	0.0	0.0	0.0
Administrative buildings:	0.1	0.1	0.1	0.1
Administrative and financial management:	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Justice:</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
Justice:	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Economic development:</b>	<b>10.6</b>	<b>16.0</b>	<b>10.3</b>	<b>12.3</b>
<b>Infrastructure:</b>	<b>5.2</b>	<b>11.3</b>	<b>7.1</b>	<b>7.9</b>
Energy:	1.8	2.7	1.6	2.0
Water and sanitation:	1.1	1.9	1.1	1.3
Soil protection, irrigation, resource management:	0.9	2.2	1.3	1.5
Transport infrastructure:	1.2	4.2	2.7	2.7
Infrastructure for community development:	0.3	0.4	0.4	0.3
<b>Production chains:</b>	<b>1.2</b>	<b>0.5</b>	<b>0.4</b>	<b>0.7</b>
Specialization prodn. chains:	1.1	0.4	0.3	0.6
Diversification prodn. chains:	0.1	0.1	0.1	0.1
<b>Economic transformation programs:</b>	<b>4.2</b>	<b>4.2</b>	<b>2.9</b>	<b>3.8</b>
Non-agricultural private-sector support:	0.7	0.9	1.4	1.0
Growth poles:	0.1	0.1	0.1	0.1
ICT:	0.4	0.3	0.2	0.3
Technical teaching and professional formation:	0.9	1.2	0.5	0.9
R&D, Engineering training, Science and Technology:	0.8	0.7	0.3	0.6
Capacity building for project execution:	1.2	0.8	0.1	0.7
Environment:	0.1	0.1	0.1	0.1
Cultural development and transformation:	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Social sectors:</b>	<b>1.6</b>	<b>2.1</b>	<b>1.8</b>	<b>1.9</b>
General education:	0.5	0.8	0.6	0.6
Health:	0.6	0.6	0.5	0.6
Population:	0.1	0.2	0.1	0.1
Urbanism, property, and housing:	0.2	0.3	0.2	0.2
Community development:	0.3	0.3	0.3	0.3
Social, gender, family, youth:	0.0	0.0	0.0	0.0
Culture, Sports & Arts:	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>MEMORANDUM:</b>				
Gross domestic product (US\$ million at 2005 prices)	\$13,057.9	\$20,859.0	\$35,915.1	\$69,832.0
Average real GDP growth rate	6.7%	10.9%	11.8%	9.8%

*Source: RwLTIP.xls and related Excel projection workbooks.*

**Table 3. Rwanda: Physical capital formation under the longer-term investment program (per cent of GDP), 2006-2020**

	Total 2006-2010	Total 2011-2015	Total 2016-2020	Total 2006-2020
<b>Gross fixed capital formation:</b>	<b>5.9</b>	<b>10.7</b>	<b>7.0</b>	<b>7.8</b>
<b>By domain and program:</b>				
<b>Governance:</b>	<b>0.2</b>	<b>0.2</b>	<b>0.2</b>	<b>0.2</b>
Good governance:	0.0	0.0	0.0	0.0
Defense:	0.1	0.1	0.1	0.1
Security, prisons, police:	0.0	0.0	0.0	0.0
Administrative buildings:	0.1	0.1	0.1	0.1
Administrative and financial management:	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Justice:</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
Justice:	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Economic development:</b>	<b>6.0</b>	<b>9.9</b>	<b>6.2</b>	<b>7.4</b>
<b>Infrastructure:</b>	<b>5.4</b>	<b>9.6</b>	<b>6.0</b>	<b>7.0</b>
Energy:	1.5	2.3	1.3	1.7
Water and sanitation:	0.9	1.6	0.9	1.1
Soil protection, irrigation, resource management:	0.4	1.1	0.7	0.7
Transport infrastructure:	1.0	3.5	2.3	2.3
Infrastructure for community development:	0.2	0.3	0.3	0.3
<b>Production chains:</b>	<b>0.4</b>	<b>0.2</b>	<b>0.1</b>	<b>0.2</b>
Specialization prodn. chains:	0.4	0.1	0.0	0.2
Diversification prodn. chains:	0.1	0.1	0.1	0.1
<b>Economic transformation programs:</b>	<b>0.2</b>	<b>0.2</b>	<b>0.1</b>	<b>0.2</b>
Non-agricultural private-sector support:	0.0	0.0	0.1	0.1
Growth poles:	0.0	0.0	0.0	0.0
ICT:	0.0	0.0	0.0	0.0
Technical teaching and professional formation:	0.0	0.1	0.0	0.0
R&D, Engineering training, Science and Technology:	0.0	0.0	0.0	0.0
Capacity building for project execution:	0.1	0.0	0.0	0.0
Environment:	0.0	0.0	0.0	0.0
Cultural development and transformation:	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Social sectors:</b>	<b>0.9</b>	<b>1.3</b>	<b>1.1</b>	<b>1.1</b>
General education:	0.3	0.5	0.4	0.4
Health:	0.3	0.4	0.3	0.3
Population:	0.0	0.1	0.1	0.1
Urbanism, property, and housing:	0.2	0.2	0.2	0.2
Community development:	0.1	0.1	0.1	0.1
Social, gender, family, youth:	0.0	0.0	0.0	0.0
Culture, Sports & Arts:	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>MEMORANDUM:</b>				
Gross domestic product (US\$ million at 2005 prices)	\$13,057.9	\$20,859.0	\$35,915.1	\$69,832.0
Average real GDP growth rate	6.7%	10.9%	11.8%	9.8%

*Source: RwLTIP.xls and related Excel projection workbooks.*